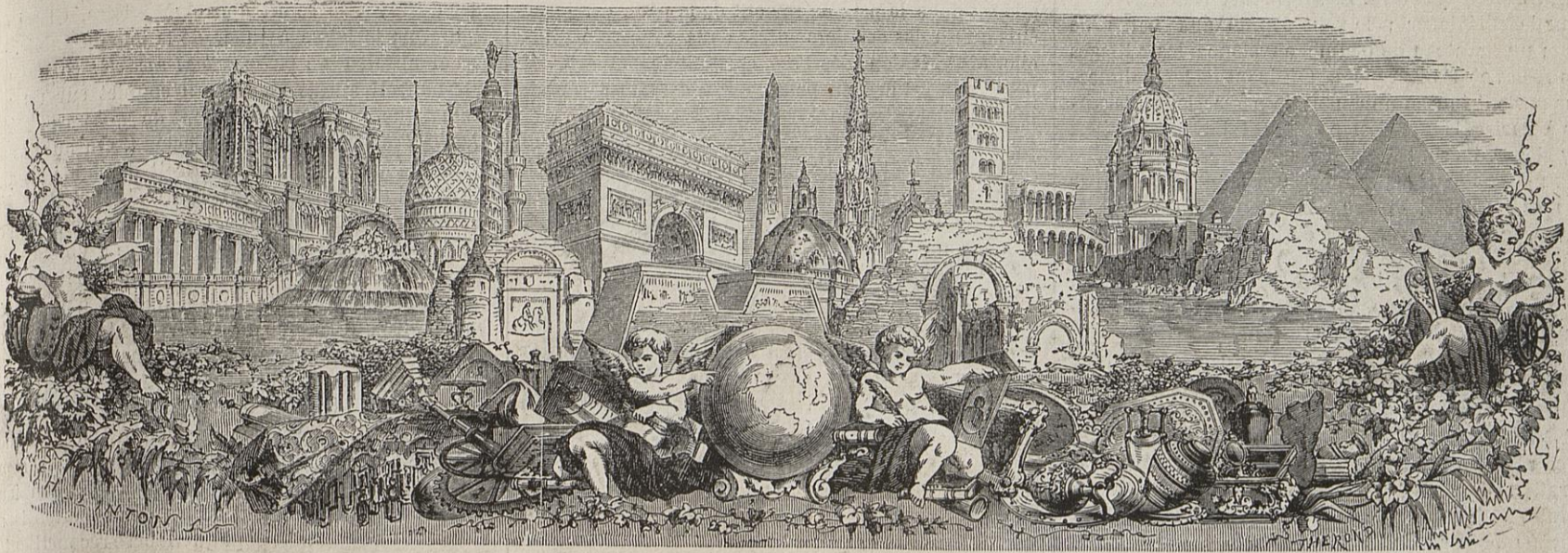


LE MONDE ILLUSTRÉ

JOURNAL HEBDOMADAIRE



ABONNEMENTS POUR PARIS ET LES DÉPARTEMENTS

Un an, 21 francs; — Six mois, 11 francs; — Trois mois, 6 francs.
Le numéro : 35 c. à Paris, — 40 c. dans les gares de chemins de fer.
Tout numéro demandé quatre semaines après son apparition sera vendu 40 c.

Le volume semestriel : 11 fr. broché, — 16 fr. relié et doré sur tranche.

LA COLLECTION DES 28 VOLUMES : 300 FRANCS

Directeur, M. PAUL DALLOZ.

BUREAUX DE VENTE ET D'ABONNEMENT

13, QUAI VOLTAIRE

SUCCURSALE 9, RUE DROUOT

15^e Année. N° 753. — 16 Sept. 1871

DIRECTION ET ADMINISTRATION

13, QUAI VOLTAIRE

Toute demande d'abonnement non accompagnée d'un bon sur Paris ou sur la poste, toute demande de numéro à laquelle ne sera pas joint le montant en timbres-poste, sera considérée comme non avenue. — Les réclamations et les demandes de changement d'adresse doivent être accompagnées d'une bande imprimée. — On ne répond pas des manuscrits envoyés.

Administrateur, M. BOURDILLIAT — Secrétaire : M. É. HUBERT



LE VICE-AMIRAL BOUET-WILLAUMEZ

décédé à Maisons-Laffite le 10 septembre 1871. (D'après la photographie de M. Disdéri.)

COURRIER DE PARIS

Nos « honorables » trouvent que leurs vacances leur arrivent bien tard. La saison est en effet, avancée pour la villégiature; le vent souffle aux bords de mer; un manteau de brume enveloppe les villages des Alpes et des Pyrénées. Où iront-ils? Quelques-uns parlent tout simplement de passer leurs vacances à Paris. Ce que c'est pourtant! ils craindraient d'y séjourner, ils sont ravis d'y séjourner. Un d'entre eux m'expliquait cette apparente contradiction par ce mot: « Paris! je veux bien en faire ma maîtresse, mais je ne veux pas en faire ma femme. »

Il y a, parmi les membres de l'Assemblée nationale, un artiste, un véritable artiste, dessinateur, graveur, sculpteur. C'est M. Jules Buisson, député de l'Aude. Talent hors ligne, tour à tour pittoresque, gracieux, spirituel ou fougueux, M. Buisson a exposé plusieurs fois et a publié dans *l'Artiste* des eaux-fortes très-remarquées. Il a aidé, avec Faustin Besson et Edouard Hédonin, à la décoration de l'hôtel de Balzac, dans le faubourg du Roule; et il montre avec orgueil l'exemplaire de la *Comédie humaine* que le célèbre écrivain lui a donné comme souvenir. M. Jules Buisson a illustré d'un assez grand nombre d'eaux-fortes divers volumes de ses amis, MM. Philippe de Chennevières, Ernest Prarond, Gustave Lavasseur, avec lesquels il a passé à Paris ses années de jeunesse et de droit.

Tout faisait croire, en ce temps-là, que les destinées de M. Jules Buisson étaient acquises à un art où il excellait déjà. Il venait de faire un voyage en Espagne, d'où il rapportait de merveilleux croquis. Mais, un beau jour, notre artiste disparut tout à coup, complètement, entièrement. Qu'était-il devenu? Il avait piqué une tête dans la fortune et dans le mariage; il habitait auprès de Castelnaudary; il plantait des cœurs; il était heureux, selon Rabelais et selon l'auteur de *Candide*. — Quel malheur! — « Il s'est retiré en son fromage, écrivaient de lui les frères de Goncourt; oublieux de son talent passé; et si parfois du ciseau qu'il vient de se faire envoyer il dégrossit une tête d'animal dans un tronc de poirier, c'est pour mettre au-dessus de la porte de ses étables. »

Voilà l'homme que nous retrouvons aujourd'hui siégeant à la salle de spectacle du palais de Versailles. Heureusement et inespérément, le député a ramené l'artiste avec lui. En d'autres termes, M. Jules Buisson a ressaisi son fin crayon, — et devinez ce qu'il en fait! Les physionomies de ses collègues l'ont tenté, à ce point qu'il en a rempli tout un album qu'on se passe de main en main dans les bureaux de la questure. Les portraits appartiennent au genre moitié sérieux, moitié comique, mais ils sont d'une ressemblance que M. de Tillancourt n'a pas hésité à qualifier d'*effrayante*.

Le douzième volume des *Nouveaux lundis* de M. Sainte-Beuve a paru. Il renferme des explications fort piquantes sur le fameux dîner donné par lui et chez lui un vendredi-saint. On se souvient des cris poussés à cette occasion par de pieux journalistes, qui crurent voir renouveau le scandale de l'omelette au lard de Desbarreaux. Quelques jours après cette tempête, Sainte-Beuve écrivait à un ami «... On rougirait d'avoir à se justifier d'avoir reçu dans la plus étroite intimité, au fond d'un faubourg, sans bruit et sans éclat, six amis auxquels le jour était indifférent, et dont l'un, le plus considérable, devant quitter Paris, avait choisi d'abord, à tout hasard, ce vendredi-là. A la réflexion, il n'y avait aucun motif de rejeter le jour et de le vouloir remettre. Mais la badauderie, qui en a eu vent, a donné l'idée à la calomnie et à l'invective d'attrouper les gens à scrupules. C'est peut-être triste, mais pour d'autres que pour moi. »

Ce nouveau volume, qui n'est pas le dernier, est composé en partie des articles publiés par l'auteur dans le *Journal des savants*.

La taxe sur le papier va faire travailler de nouveau les cerveaux des inventeurs. Se souvient-on à ce sujet d'un livre de Balzac (cessons d'appeler romans ces chefs-d'œuvre) intitulé: *David Séchard?*

C'est l'histoire d'un pauvre imprimeur d'Angoulême, traqué par ses créanciers, et qui cherche à fabriquer de l'excellent papier au plus bas prix possible. Le chapitre: *Un coup d'œil sur la papeterie*, contient des renseignements infiniment intéressants. « La question n'est pas dans la fabrication, dit David Séchard, elle est dans le prix de revient de la pâte, car je ne suis qu'un des derniers entrés dans cette voie difficile. M^{me} Masson, dès 1794, essayait de convertir les papiers imprimés en papiers blancs; elle a réussi, mais à quel prix! En Angleterre, vers 1800, le marquis de Salisbury tentait, en même temps que Séguin, en 1801, en France, d'employer la paille à la fabrication du papier. Une foule de grands esprits a tourné autour de l'idée que je veux réaliser. Dans le temps où j'étais chez MM. Didot, on s'en occupait déjà, comme on s'en occupe encore. »

On assiste aux tâtonnements et aux expériences de David Séchard. Il remplace les chiffons par les roseaux de la Charente, à l'imitation des Chinois qui empruntent aux fibres du bambou trituré la matière de leur papier. Il y joint bientôt des tiges d'artichauts, des tiges d'asperges, puis successivement des chardons, des orties à dard, tout ce qui croît dans les marécages et dans les mauvais terrains, et qui peut s'obtenir à vil prix. Il en fait une bouillie claire, qu'il passe sur un tamis, dont l'intérieur est rempli par une étoffe métallique, au milieu de laquelle se trouve le filigrane qui donne son nom au papier.

M. Plon, l'imprimeur de la rue Garancière, m'a raconté qu'il avait posé à son insu devant Balzac pour ce personnage de David Séchard. C'était il y a trente ans environ. Balzac venait plusieurs fois par semaine corriger les épreuves d'un de ses ouvrages. Corriger, pour lui c'était refaire, comme on sait. Il arrivait ordinairement à l'imprimerie après dîner, et il s'y trouvait quelquefois encore après minuit. M. Plon lui avait offert la moitié de son cabinet pour ses corrections, se réservant l'autre moitié pour ses expériences, — car, à cette époque, M. Plon se préoccupait beaucoup du problème du papier à bon marché. Il n'avait pas à se méfier de Balzac, et devant lui il s'abandonnait à ses recherches, à ses espérances, à ses découragements aussi. Balzac ne perdait rien de ce spectacle: tout se gravait dans sa mémoire, paroles et travaux. Ainsi fut conçu *David Séchard* qui parut en 1843 chez l'éditeur Dumont.

On prête à Alphonse Karr l'intention de revenir demeurer à Paris, ou du moins aux environs de Paris. Il se serait repris d'un vif amour pour la pauvre ville si cruellement éprouvée. Attendons-nous donc d'un jour à l'autre à revoir notre robuste confrère, toujours reconnaissable à sa haute stature, à ses cheveux ras, à son large chapeau et à son veston de gros drap. Pour ma part, je lui serrerais la main avec un grand plaisir.

C'est une carrière bien remplie que celle d'Alphonse Karr; il a le droit, fort de tout ce qu'il a produit, d'envoyer promener les exigeants, et de discuter familièrement avec les critiques, ses collègues. A l'époque de la renaissance du roman, au temps d'*Indiana*, de *Notre-Dame de Paris*, de la *Peau de chagrin*, de *L'Âne mort* et la *Femme guillotinée*, dans ce concerto puissant, étourdissant et ravissant, il a jeté sa note poétique et moqueuse: *Sous les Tilleuls*, — un livre qui fit sur-le-champ la conquête des femmes, qui lui sont restées fidèles, — en tant que lectrices.

Vinrent d'autres romans, le *Chemin le plus court*, *Clotilde*, et principalement *Geneviève*, qui donnèrent la mesure d'Alphonse Karr et le classèrent comme le premier écrivain humoristes. — *Les Guêpes* achevèrent de populariser son nom.

On le connaît moins, on ne le connaît même pas du tout comme feuilletonniste de théâtres, quoiqu'il ait exercé pendant assez longtemps cette profession dans le *Monde dramatique* (1835-1836). J'ai eu la curiosité de feuilleter ce recueil. Alphonse Karr réussissait admirablement l'article à côté. C'est ainsi qu'un jour il rend compte des pièces qui n'ont pas été représentées: « On peut, dit-il, sans se tromper beaucoup, raconter ce qu'aurait été la pièce nouvelle du Vaudeville, si le Vaudeville avait joué une pièce nouvelle. Arnal serait entré en scène vêtu d'un ha-

bit rose, — ou ponceau, — ou bleu, — ou vert, — ou jaune, — ou violet, — ou aurore, ce qui aurait été extrêmement plaisant. Le même Arnal aurait été amoureux de M^{lle} Mayer, ce qui eût fait pouffer de rire. — Le peintre jeune aurait été bouffi, inintelligible et cramoisi, ce qui eût porté l'hilarité au dernier degré; il se serait appelé Magloire, Cloud ou Éphraïm; je laisse à juger de la joie du public. — Arnal aurait dit: *Pas possible! sacré!* ce qui est très-naïf. Il aurait chanté un couplet sur un air fantastique, mélange incohérent de *Malborough* et du *Clair de la Lune*, ce qui est audacieux. On aurait applaudi à tout rompre, et on aurait demandé les auteurs, qui auraient été MM. A, B, C, D et F. »

Alphonse Karr continue, en étendant aux autres théâtres son système de suppositions: « Voici ce qui se serait passé au Gymnase-Dramatique s'il s'y était passé quelque chose. » Suit l'analyse d'une pièce imaginaire qui se joue entre M. et M^{me} Allan, et dont les trois actes se passent dans le salon vert, dans le salon nankin et dans le salon bleu. Il y a une scène où M. Allan demande une explication à sa cousine. « Il approche deux fauteuils et les met très-près l'un de l'autre; M^{me} Allan recule le sien. A chaque madrigal, M. Allan rapproche son fauteuil. Il vient un moment où les deux fauteuils se touchent; les amants s'expliquent et se réconcilient. » Nous avons tous vu cette scène et cette comédie.

L'Opéra vit avec la reprise de *Robert-le-Diable*, le seul des opéras de Meyerbeer que l'on ose discuter et même critiquer. Drôle d'homme que ce Meyerbeer! Je m'étonne qu'il n'ait pas laissé de *Mémoires*: Il avait cependant bien des choses à raconter. Le personnage déroutait toutes les idées qu'on se fait ordinairement sur le génie. Il était né riche, et l'on ne s'en serait guère douté. Sa taille était anguleuse, sa physionomie exprimait la timidité et la rapacité. Je le vois encore, frôlant les murailles, sans aucune intention de *pose*, tremblant devant les journalistes, si petits qu'ils fussent; anxieux à la proposition d'une salle remplie aux trois quarts seulement. Pauvre homme! Tout nerfs, tout effroi. — Parmi ceux qui l'ont fréquenté, personne ne se souvient de l'avoir vu s'abandonner. Il fuyait les dîners, ou, s'ils étaient obligatoires comme ceux du docteur Véron, il y exhibait un sourire contraint. Sans se refuser à la causerie, il apportait une sorte d'empressement servile à se montrer sur toutes choses de l'opinion de son voisin. Pourtant il avait de l'esprit, et du plus cultivé; sa correspondance le prouve. Toute son énergie se dépensait aux répétitions de ses œuvres. Là seulement, dans les instructions qu'il donnait aux exécutants, se révélaient son insistance et ses exigences.

Donnons des nouvelles des autres théâtres. Le répertoire du Palais-Royal vient de s'augmenter de trois actes de M. Théodore Barrière, intitulés: *les Bêtises du cœur*. Cela peut être regardé comme un pendant aux *Jocrisse de l'amour*, du même auteur.

Jeanne-la-Rousse est un drame en cinq actes qui se joue à l'Ambigu, et qui n'a rien de commun avec la chanson de Béranger dont il porte le titre. Par l'époque révolutionnaire où son action se passe, il rappellerait plutôt *Pierre-le-Rouge*, une pièce du Vaudeville, où Lafont était fort remarquable. *Jeanne-la-Rousse* est de M. Edouard Bauby, un nouveau venu, à qui l'on doit déjà *le Veilleur de nuit*. Cela fait deux succès à porter à son actif, — comme on dit en style commercial.

Les Bouffes-Parisiens promettent pour bientôt un nouvel opéra du signor Ricci: *la Dogaresse*. On parle, pour remplir le principal rôle, d'une vraie et jolie Vénitienne, la signora Morosini Bartheza, une étoile des théâtres de Florence et de Bologne.

CHARLES MONSELET.

Sous ce titre, *Les Enfants*, nous commencerons dans un prochain numéro la publication d'une suite d'études intimes de notre collaborateur Champfleury.

Le romancier populaire, l'historien de la caricature, l'ami de la race féline, s'annoncera ici sous un jour nouveau, et avec des tendresses particulières qui n'enlèvent rien à son talent d'observation.

REVUE DE LA SEMAINE

La majorité vient encore une fois d'affirmer son entente et son pouvoir. La proposition de M. Ravinel, qui maintient le siège de l'Assemblée et du Gouvernement à Versailles, a été votée dans son ensemble à la majorité de 432 voix contre 190.

M. Louis Blanc, après M. Naquet, dont l'enthousiasme révolutionnaire a revendiqué la légitimité de toutes les insurrections, M. Léon Say après M. Louis Blanc, mais avec plus de mesure et plus d'habileté, ont plaidé la cause de Paris, l'un avec une éloquence douteuse, l'autre avec une chaleur imprudente; le préfet de la Seine, avec des arguments plus solides et mieux choisis, mais rien n'a pu ébranler l'opinion de la Chambre, qui ne pouvait avoir perdu le souvenir du 27 février et du 4 septembre, sans parler du 3 mai.

Voilà donc le Gouvernement installé à Versailles où l'Assemblée retournera après les vacances. Quant aux ministères, ils restent à Paris.

Un député, peu connu encore, M. Lucien Brun, a eu les honneurs de ce tournoi oratoire. Animé d'une conviction sincère, il a porté le débat à une grande hauteur. A ceux qui parlaient de Paris, il a parlé de la France, et l'a fait avec une force rare et une véritable élévation. Il y a, en effet, dans la discussion amenée par la proposition Ravinel, un point qui a une singulière importance, trop souvent oubliée.

Les députés de Paris et leurs amis, qui se sont emparé du pouvoir dans la déplorable journée du 4 septembre, et l'on sait de quelle façon ils en ont usé, semblent toujours croire qu'il n'y a qu'une ville de l'Océan à la Méditerranée, et que derrière cette ville il n'y a point de pays.

Paris, toujours Paris, rien que Paris.

Paris, c'est beaucoup certainement, mais la France est bien quelque chose. Et quand on met en avant la grandeur de Paris, il faudrait peut-être ne point oublier le repos et la fortune de la France.

C'est la France qu'il convient de mettre à l'abri des révolutions envoyées par le télégraphe et du désordre organisé par les commissaires de la République.

Quoi qu'on ait pu dire, l'armée de l'émeute, si chère au cœur de la gauche radicale, ne franchira pas avec la même facilité ni le même élan la distance qui sépare Belleville et Charonne de Versailles que celle qui s'étend du boulevard à la place de la Concorde.

On a pu voir déjà les bénéfices que tirait l'Assemblée de son séjour dans le palais de Louis XIV. Croit-on que si la discussion qui vient de s'engager à Versailles eût eu le palais Bourbon pour théâtre, les frères et amis, toujours amoureux de manifestations, et convaincus que les promenades politiques sont un moyen de Gouvernement, n'eussent pas profité d'une si belle occasion pour se répandre autour de la Chambre et l'assourdir de leurs cris et de leurs chants?

Délibérer dans le calme est une nécessité absolue; la gauche radicale doit s'en prendre à elle si trop souvent elle a fait intervenir la rue dans les débats de la tribune.

Entre temps, l'Assemblée a voté le projet de loi qui autorise la ville de Paris à contracter un emprunt de 350 millions.

Les conditions de cet emprunt ne sont point encore bien connues. On sait seulement qu'il sera émis par obligations portant un intérêt fixe combiné avec lots trimestriels. Le taux de cette émission, le mode et l'époque des remboursements restent à fixer. Le conseil municipal en fera le sujet de ses prochaines délibérations.

Cet emprunt, qui sera probablement lancé vers le 25 de ce mois, a été favorablement accueilli par le monde financier, et déjà les obligations qui le représentent, et dont nul ne connaît l'exacte constitution, sont recherchées avec une prime de 16 à 17 fr. à la Bourse de Paris.

Il ne pouvait en être autrement après le succès colossal de l'emprunt des deux milliards qui, émis

à 82 fr. 50, est monté en quelques semaines au delà de 90 fr.

L'Assemblée a eu enfin à s'occuper d'une question qui est d'un intérêt personnel pour chacun de ses membres. On a compris que nous voulons parler des vacances. Tous les commissaires nommés pour rédiger un rapport sur ce grave sujet étant favorables à l'idée d'une prorogation, il n'y avait plus qu'à déterminer l'époque, la durée et les conditions de ces vacances. Il a été décidé qu'elles commenceraient prochainement, le 16, croit-on, et qu'elles laisseraient la tribune muette jusqu'au mois de décembre.

Mais que de lois encore à discuter avant la séparation de l'Assemblée! Plusieurs peut-être seront reculées, mais il en est qui ont un caractère d'urgence incontestable, et parmi celles-ci, quelques-unes qui touchent aux questions de finances, et sur ce chapitre M. Pouyer-Quertier est intraitable.

Les comptes ont été faits. Un surcroît de six cents millions en chiffres ronds va peser annuellement sur le budget. C'est donc une ressource annuelle de six cents millions qu'il va falloir demander à l'impôt sous forme d'accroissements ou de créations.

Tout se paye, la guerre et la révolution.

C'est à ce besoin cruel d'argent qu'on doit peut-être de pouvoir expliquer, mais non justifier, cette surtaxe de 17 fr. par 100 kilogrammes qui frappe le droit sur le papier que consomment les journaux. C'est presque la mort de la petite presse à un sou que l'Assemblée a voté malgré les efforts de M. Raoul Duval.

Prise dans des limites infranchissables et ne pouvant augmenter ni le prix d'abonnement, ni le prix de vente, on ne sait par quels prodiges d'économie elle parviendra à vivre, c'est-à-dire, pour nous servir d'une expression vulgaire, mais éloquente dans sa crudité, à nouer les deux bouts.

Littéralement elle est presque étranglée; si ce n'est pas tout à fait l'asphyxie, c'est à coup sûr un étouffement.

Le législateur n'a-t-il pas été contre le but qu'il cherchait à atteindre et pour trop augmenter cet impôt, légitime dans son essence, ne menace-t-il pas d'en tarir la source?

Il en est de cette surtaxe comme de celle imposée aux timbres-poste. On avait remarqué jusqu'à ce jour que les ressources de la poste devenaient de plus en plus abondantes, à mesure qu'on abaissait les tarifs. Ne craint-on pas d'amener le résultat contraire en l'augmentant?

On a pu voir enfin que le moment était venu où l'armée allemande commence son mouvement de recul et abandonne les forts de la rive droite ainsi que les départements de la Seine, de Seine-et-Oise, de Seine-et-Marne et de l'Oise.

Les négociations suivies avec le comte d'Arnim par M. de Rémusat sous la direction de l'illustre chef du pouvoir exécutif ont abouti et on est certain à présent qu'avant la fin du mois, l'évacuation de ces quatre départements sera complète ou bien près de l'être.

C'est que le paiement du troisième demi-milliard est parachevé. On disait autrefois *point d'argent, point de suisses*; c'est le contraire à présent. Moins on donne d'argent, plus on a de Prussiens. Il faut donc se hâter de payer pour diminuer le nombre de ceux qui occupent encore le territoire. Payer est ici de l'économie. Mais pour assurer les ressources qui permettent de recueillir ces gros millions, il faut une sécurité absolue, un ordre parfait. A ce point de vue on ne saurait trop se féliciter du calme général qui a marqué dans toute l'étendue de la France, la journée du 4 septembre.

Un parti avait cherché à en exploiter l'anniversaire par des réjouissances, qui, sous couleur de danses et de chants, de banquets et d'illuminations, pouvaient donner un prétexte facile à des manifestations, ce premier chapitre de l'émeute.

Partout, grâce au bon sens des populations et aussi à la ferme attitude de l'autorité décidée à réprimer énergiquement toute tentative de désordre, on n'a eu à déplorer aucun excès.

On a planté ça et là deux ou trois arbres de liberté, et c'est tout. Ils mourront et ce sera tout.

Mais au sujet de cette évacuation prochaine de quelques-uns de nos malheureux départements il ne faudrait pas entrer dans une voie inutile et dange-

reuse de récriminations et de menaces. Ce sont choses à laisser aux enfants.

Les hommes pensent et agissent en hommes.

Ne nous leurrons pas de vaines paroles, ne prenons plus la jactance pour une force et les rodomontades pour des armées. Tous ceux qui après boire ou la plume à la main, tranquillement assis dans leur cabinet, parlent de revanche immédiate, nous paraissent des ennemis de leur pays.

La première, l'unique occupation même de la France doit être de se refaire, de cicatriser ses plaies, de se réformer dans ses institutions, dans ses habitudes, dans ses mœurs. Là, dans ce travail sérieux, continu, est le secret de son salut. Elle ne reprendra sa place dans le monde, la place qui lui est due, qu'après cette réorganisation virile. La pousser aux aventures, après de si formidables désastres, est d'un mauvais citoyen.

N'oublions jamais qu'après la chute profonde qu'elle subit en 1806, la Prusse a pris le temps pour auxiliaire et la prudence pour guide. Elle a travaillé cinquante ans à se refaire. Elle s'est ramassée dans des lois vigoureuses, dans une organisation militaire puissante, dans l'économie, donnant tout à la prévoyance, rien au hasard, et un jour elle a été la Prusse de Sadowa.

Que cet exemple nous serve de leçon, et ne croyons pas tout sauvé, parce que nous avons emprunté deux milliards.

Les conseils de guerre qui siègent à Versailles ont continué le grand procès si laborieusement instruit contre les tristes héros de la Commune.

Ils ont condamné trois pétroleuses à mort et M. Cavalier, dit Pipe-en-bois, qui fut, à Tours et à Bordeaux, un des lieutenants de M. Gambetta, à la déportation dans une enceinte fortifiée.

Il faut s'incliner devant la chose jugée; mais quand on voit certains membres de la Commune condamnés simplement à six mois de prison, et d'autres, tels que M. Ranc, qui a signé le décret des otages, exempts de toutes poursuites et libres de siéger au sein du conseil municipal de Paris, on peut s'étonner que leur agent, un subalterne, tel que M. Cavalier, soit frappé avec tant de rigueur.

Le sentiment de la mesure, et plus encore celui de la responsabilité, disparaît.

M. Rossel, qui, quelque temps, dirigea les opérations militaires de la Commune, a été condamné à mort. Capitaine du génie dans l'armée régulière, celui-là savait ce qui l'attendait. Frappé justement, il a gardé la ferme attitude d'un soldat, sans faiblesse et sans forfanterie.

M. Rochefort, qui fit *la Marseillaise* après *la Lanterne*, et le *Mot d'ordre* après *la Marseillaise*, va comparaître à son tour devant la juridiction militaire.

On avait fait grand bruit d'une affaire où un membre de la légation française à Rome s'était trouvé en opposition avec un délégué de la municipalité romaine. On y voyait déjà l'œuf d'un conflit grave entre les deux gouvernements d'Italie et de France.

La chose vue de près, et réduite à ses justes proportions, a perdu toute importance et s'est bornée à une simple question de propriété d'où rien ne peut sortir.

Les fauteurs de nouvelles en ont été pour leurs frais d'imagination.

Les conférences de Salzbourg, comme celle de Gartein, pourraient bien, quant à leurs conséquences immédiates, être modifiées par le résultat des élections qui viennent de s'accomplir en Autriche. Le parti centraliste allemand, fier de son succès à Vienne, s'était trop hâté de chanter victoire. Il comptait sur la majorité dans le parlement; il ne l'a plus, et c'est le cabinet Hohenwarth qui l'a recouvrée.

Et peut-être à présent l'empereur François-Joseph ne disposera-t-il pas aussi facilement des forces de la monarchie austro-hongroise que le voudrait son hôte l'empereur Guillaume.

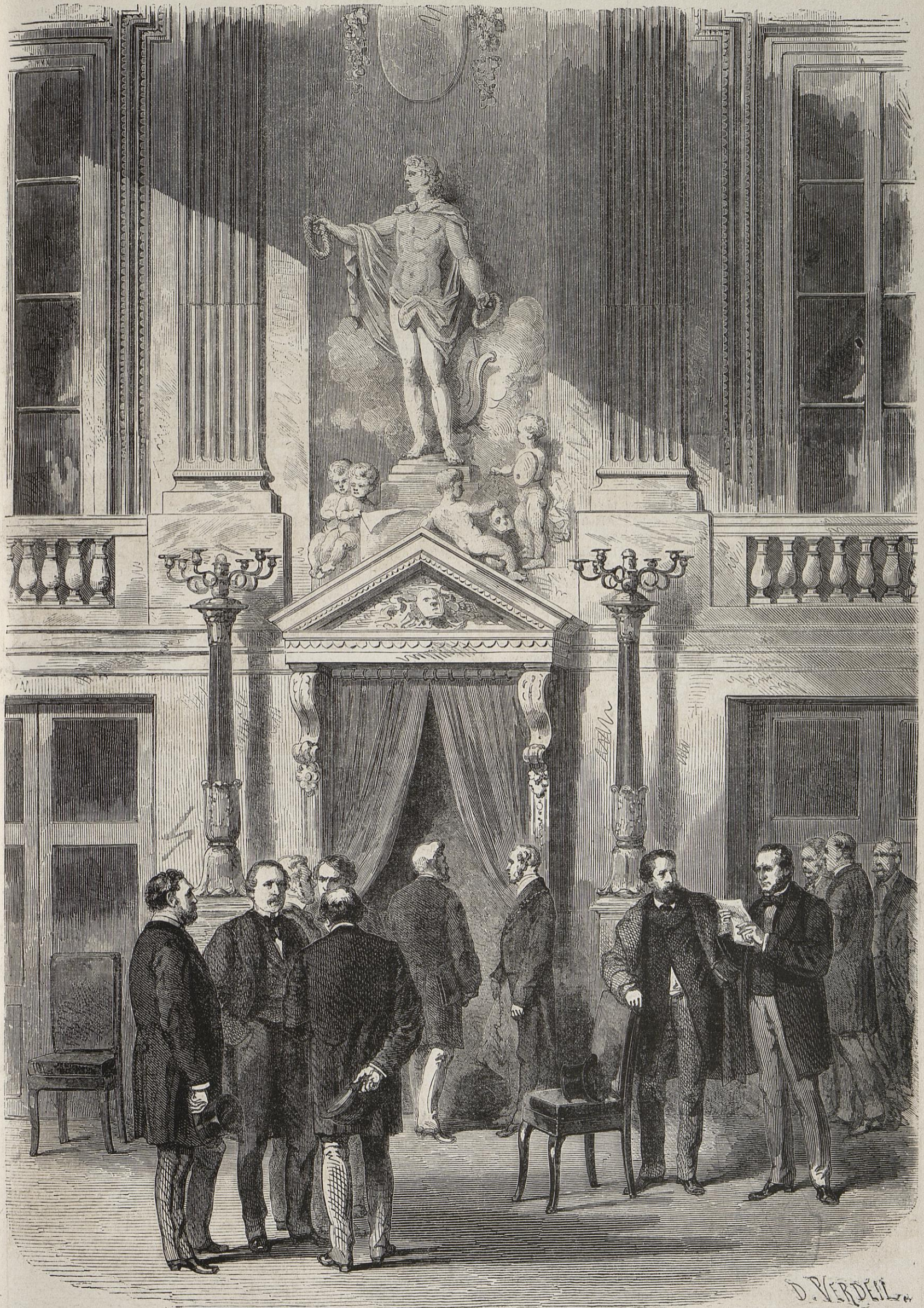
AMÉDÉE ACHARD.



LONDRES. — Le kiosque de la musique française dans le parc de l'Exposition. — (D'après nature, par M. Vierge.)



LA FÊTE DES LOGES. — Les cuisines en plein vent. — (D'après nature, par M. Eug. Grand.)



D. VERPEL

VERSAILLES. — La principale porte d'entrée de l'Assemblée nationale. — Foyer du théâtre du Palais. — (Dessin de M. Janet, d'après le croquis de M. Bocourt.)

LE VICE-AMIRAL BOUËT-VILLAUMEZ

C'était lui qui commandait la flotte de la Baltique destinée à opérer, dans la campagne de 1870, contre les côtes prussiennes.

Au moment de la déclaration de guerre, il avait été question de faire une diversion salutaire, et d'effectuer le débarquement d'une quarantaine de mille hommes en Hanovre ou en Danemark. On avait compté sans l'ineptie coupable du général Lebœuf, qui, pris au dépourvu, alors qu'il affirmait que pas un seul bouton de guêtre ne manquait à nos soldats, se trouva dès le début dans la nécessité d'appeler à l'armée insuffisante du Rhin les troupes destinées à être embarquées. La flotte, dès lors, fut condamnée à l'impuissance, et nos fiers navires cuirassés durent se contenter de faire, en vue des ports allemands, des démonstrations platoniques et stériles.

Ce fut un crève-cœur pour le vice-amiral Bouët-Villaumez, et le chagrin causé par cette inactivité imposée à son patriotisme a probablement hâté sa mort, arrivée le 10 septembre, à huit heures et demie, dans sa propriété de Maison-Laffite.

Bouët-Villaumez, né en 1808, était entré dans la marine en 1823.

En 1833, il se signalait au bombardement de Mogador en qualité de lieutenant de vaisseau. Il était envoyé, en 1844, au Sénégal, dont le gouvernement lui était confié. Pendant la guerre de Crimée, il remplit, sous les ordres de l'amiral Hamelin, les importantes fonctions de chef d'état-major de la flotte. Il a été préfet maritime à Cherbourg et à Toulon, où il s'est spécialement occupé des perfectionnements à donner au système défensif des torpilles.

Grand-officier de la Légion d'honneur, en 1836, vice-amiral, puis sénateur en 1860, M. Bouët-Villaumez a toujours été apprécié pour son caractère plein de bienveillance, mais empreint, comme celui des hommes de mer, d'une énergique fermeté.

Il y a six semaines à peine, le vice-amiral assistait au mariage de son fils aîné avec M^{lle} Moutis.

MAXIME VAUVERT.

L'EXPOSITION INTERNATIONALE

DE LONDRES

Les effroyables événements de mai ont empêché le *Monde illustré* de rendre compte de l'inauguration de la première exposition internationale de Londres et de la décrire en détail, de même que la guerre étrangère et la guerre civile ont beaucoup restreint la participation de la France à cette exhibition. L'Allemagne, elle aussi, toute aux nouvelles militaires, ne s'en est guère occupée, et l'Europe entière, inquiète et haletante, n'a plus songé à ce concours; aussi l'exposition de cette année est-elle presque exclusivement anglaise.

Mais, contrairement à ce qui s'était fait dans les expositions de Londres et de Paris en 1851, 1853, 1862 et 1867, cette fois l'exposition, toujours internationale, n'est plus universelle; tous les produits de l'industrie humaine ont été groupés en sept séries, et il a été décidé que l'exposition se renouvellerait annuellement pendant sept ans, chaque année une seule des séries se présentant au concours. Il n'y a d'exception que pour les beaux-arts, les inventions nouvelles et l'horticulture qui seront exposés tous les ans. Cette fois l'exposition comprend le matériel d'éducation, les laines et les poteries dans tout ce qui se rattache à ces industries, depuis les matières premières jusqu'aux objets manufacturés, en passant par les machines et les procédés employés.

En principe, il avait été expressément convenu que les objets exposés seraient triés avec soin par le jury, et que l'on n'admettrait que ceux qui se dis-

tingueraient par la nouveauté des procédés de fabrication, la supériorité de la qualité, la beauté de l'exécution, ou le bon marché joint à l'excellence du produit; c'est pourquoi, l'admission étant regardée comme un suffisant titre d'honneur, il ne doit être accordé aucune autre récompense que le diplôme la constatant. En réalité, l'exposition ne vaut pas mieux que les précédentes; et les exposants, n'ayant plus l'appât des récompenses, cherchent simplement à faire de bonnes affaires, à vendre beaucoup, et, de ce qui devrait être un musée, font un bazar. Cette innovation n'est point bonne; je sais qu'une certaine école veut supprimer les prix, sous le prétexte que des erreurs sont moralement inévitables, mais cette école est simplement celle des communistes, et ceux-là seuls désirent la suppression des récompenses qui n'espèrent pas pouvoir en obtenir.

Dans les exhibitions universelles précédentes, les produits étaient classés par nationalité; cette fois on les a réunis par nature d'industrie, ce qui facilite les études de comparaison, mais ce qui est beaucoup moins pittoresque, et cet ordre méthodique, didactique et ennuyeux n'est même pas général. La France a fait construire des galeries particulières où elle a rassemblé ses envois; la Nouvelle-Galle-du-Sud et les Indes-Orientales ont aussi des annexes spéciales.

Notre commissaire, M. du Sommerard, a dû déployer une rare énergie pour pouvoir, en dépit des circonstances inouïes où l'état de la France le plaçait, nous organiser une exposition qui, tout incomplète qu'elle soit, est encore la partie la plus fréquentée des galeries.

Nous avons déjà parlé de l'inauguration de cette section, qui a eu lieu six semaines après celle de l'ensemble du concours. Aujourd'hui, nous reproduisons le kiosque élevé dans le petit jardin particulier de l'annexe française, et où la célèbre et excellente musique de la garde républicaine s'est fait entendre, à la joie enthousiaste de nos hôtes d'outre-Manche.

J'ai remarqué à ce propos que les Anglais en sont arrivés à leurs fins et sont parvenus à se persuader à eux-mêmes qu'ils sont de véritables dilettantes. Jusqu'à présent, ils n'ont pu avoir un seul compositeur national; ils ont joué de malheur: Händel, qui a vécu en Angleterre, était né en Allemagne, et Onslow, dont le père était Anglais, est né en France. Mais je connais cette race forte; ce qui serait ridicule avec d'autres, devient sérieux quand il s'agit d'elle, et je suis persuadé que les Anglais deviendront un jour d'excellents musiciens, à force de l'avoir voulu.

Le développement des goûts artistiques est aujourd'hui le grand objectif de la société britannique; l'exposition de 1851 leur révéla leur infériorité à cet égard; ils eurent le courage de proclamer hautement leur faiblesse, et depuis lors ils ont accompli les progrès les plus extraordinaires.

L'exposition actuelle a principalement pour but de continuer les efforts tentés dans le but de relever le niveau artistique de la nation. Aussi, par une innovation digne d'éloges, non-seulement a-t-il été décidé que, l'exposition des œuvres d'art serait annuelle, au lieu d'être septennale comme les autres, mais surtout on l'a complétée, en ajoutant aux tableaux et aux statues les meubles ornés de peintures, de sculptures, de ciselures et de marqueterie, les tapis, les broderies, les châles et les dentelles, lorsque ces œuvres se recommandent par leur mérite artistique.

C'est là une idée nouvelle, équitable et libérale, je dirais volontiers une idée démocratique dans le meilleur sens du mot; elle met sur le pied d'égalité avec les peintres et les sculpteurs une foule d'humbles et modestes artistes dont les œuvres étaient reléguées dans les produits industriels; elle fera connaître au public le nom de ces ornemanistes qu'il confondait avec celui des manufacturiers, elle élèvera ces artistes à leurs propres yeux et contribuera à la rénovation artistique du Royaume-Uni.

Malgré les idées neuves qui ont présidé à l'organisation de cette exposition, on ne peut pas dire qu'elle soit un succès. Les quatre galeries se croisant à angle droit sont ennuyeuses et monotones. Ces

longues salles droites sont étriquées dans leur froide grandeur. Ce n'est plus là notre palais circulaire, vivant d'une vie tumultueuse, ville et monde, *urbs et orbis*, c'est un assemblage de quatre parallépipèdes circonscrivant un rectangle... tous les termes redoutables de la géométrie vous obsèdent l'esprit dans cet édifice sans poésie, comme sans art. Aussi la foule n'est pas grande... Seuls, les trains de plaisir amènent par fournées les provinciaux de la province anglaise qui viennent, regardent, bâillent et s'en vont.

Des règlements inintelligents rendent la promenade moins agréable encore: le centre de l'édifice est occupé par le jardin de la société d'horticulture, où l'on serait heureux d'aller se détendre l'esprit et humer l'air frais de temps en temps, mais pour entrer dans le jardin il faut payer et il faut *revenir dans l'exposition!* Cette taxe inique était déjà perçue en 1862. J'avais protesté dès cette époque avec tous mes confrères de la presse anglaise et de la presse française. — Labus s'est renouvelé cette année.

Ajoutons que notre réclamation est bien désintéressée puisqu'en notre qualité de reporter nous ne sommes point soumis à ce règlement et pouvons circuler gratuitement. L'infortuné public, lui, est non-seulement privé de se promener dans le jardin, mais obligé par surcroît aux détours les plus incommodes pour pouvoir se rendre d'un côté à l'autre de l'exposition sans le traverser. Aussi on est tout heureux de trouver au milieu de l'annexe française le parterre que nos commissaires ont eu la bonne pensée d'y faire dessiner; là encore, suivant sa vieille coutume, c'est la pauvre France affligée qui, à tous les étrangers conviés par l'Angleterre à son exposition, offre de l'air, de la gaieté, des parfums et des fleurs.

CHARLES BOISSAY.

LA FÊTE DES LOGES

Nous ne pouvons pas nous borner à enregistrer ici les malheurs successifs qui ont fourni depuis quelque temps des sujets à nos dessinateurs. Puisque le public se détourne un peu de nos désastres, pourquoi ne le suivrions-nous pas dans cette voie.

Ainsi on raconte que la fête traditionnelle des Loges, près Saint-Germain-en-Laye, forcément interrompue l'année dernière, a eu cette année son aspect d'autrefois. Nous en donnons donc un petit coin original.

On sait que la fête est installée dans la grande allée qui conduit à travers le bois de Saint-Germain aux Loges, ancien couvent, et actuellement institution de la Légion d'honneur. Là pas de maisons, pas de restaurants autres que des cabanes provisoires, la plupart du temps encombrées.

On préfère donc manger sur l'herbe, et pour cela on achète où l'on peut de quoi satisfaire son appétit, si l'on n'a pas eu la précaution de faire ses provisions. Cela a créé à la fête des Loges l'industrie des rôtisseries en plein vent. Ce sont des petits murs de pierres brutes servant d'être où se consomment les fagots et les branches mortes du bois, et devant lesquelles se dorent des brochées de poulets, canards, etc., etc. Cela sent bien un peu la fumée, cela croque un peu sous la dent, car la poussière du chemin est un assaisonnement superflu; mais, bast!

grand air aidant, l'appétit ajoute à tout cela le meilleur des assaisonnements, et les rôtisseurs manquent souvent de rôtis. Croirait-on qu'ils en ont même manqué cette année?

Je vous le disais plus haut, on a besoin de distraction, et celle des Loges et de Saint-Cloud sont si inoffensives, qu'on ne peut que les encourager.

M. V.

L'ASSEMBLÉE NATIONALE

Avant que nos députés la quittent pour aller en vacances, jetons un dernier regard sur cette magnifique salle de l'Opéra de Versailles dont l'Assemblée nationale a fait le lieu de ses séances pendant près de six mois.

Nous ne serons pas trop indiscret et ne détaillerons pas ce chef-d'œuvre scénique, que l'architecte Gabriel fut chargé par Louis XV de construire pour le plus grand amusement de la marquise de Pompadour, qui ne fut terminé qu'en 1770, sous le règne de la Dubarry, et qui fut inauguré à l'occasion du mariage du dauphin Louis XVI avec Marie-An-toinette.

Avec notre dessinateur, qui la reproduit dans toute sa richesse artistique, nous resterons à la porte de la salle du théâtre, sur laquelle on voit s'élever un Apollon ayant à ses pieds un groupe d'amours munis de tous les attributs lyriques et dramatiques.

Au milieu de cette élégante décoration, une chose frappe les yeux, c'est le masque qui rehausse le fronton de la porte. Ce masque grimace comme tous les masques de comédie, et nous sommes convaincu que deux députés, franchissant le seuil pour entrer dans cette excentrique salle parlementaire, n'ont jamais pu se regarder sans rire lorsque leurs regards se sont croisés sur cet emblème de la comédie et de la politique, saluant à l'entrée ceux qui visent les portefeuilles et la popularité.

LÉO DE BERNARD.

COURRIER DU PALAIS

Triste! triste! disait Shakspeare. Quel épigraphe conviendrait mieux à ce que j'ai à écrire : le procès en diffamation intenté par M. Jules Favre à M. Laluyé, propriétaire et ancien avoué! Que vous connaissiez, ou que vous ne connaissiez pas les faits, peu importe! Un mot suffit pour vous expliquer la cause. M. Laluyé avait eu, avec le grand avocat, d'abord des relations de Palais, suivies de relations d'amitié intime. Un procès survint, et voilà la guerre allumée! Il arriva que M. Laluyé et M. Jules Favre cessèrent de se voir, et la guerre devint d'autant plus acharnée que l'amitié avait été vive.

Il arriva autre chose, il arriva le 4 septembre qui fit de M. Jules Favre un membre du gouvernement de la défense nationale et un ministre des affaires étrangères, — je fais en ce moment l'histoire contemporaine, et pas autre chose, — ce qui plaça M. Jules Favre entre deux sortes d'ennemis : d'abord les antirépublicains, ceux qui voulaient rétablir l'empire, et ceux qui auraient désiré recueillir sa succession au profit d'une monarchie quelconque; puis les républicains à outrance, les socialistes qui trouvaient M. Jules Favre réactionnaire, qui ont fait contre lui le 31 octobre et le 22 janvier, préambules de la Commune. Pendant le siège de Paris, un journal, rédigé par M. Millière, publia ce qu'on appelle des révélations sur la vie privée de l'avocat devenu ministre; les ballons apportèrent l'article en province, et le scandale fut grand.

L'armistice fut signé, et, la paix conclue, le mouvement insurrectionnel du 18 mars éclata, fut réprimé dans les derniers jours de mai 1874, et M. Laluyé fut un des trente ou quarante mille individus arrêtés. Il écrivit dans un journal que M. Jules Favre, ministre, avait ordonné cette arrestation, illégalement, arbitrairement, sans cause et dans un intérêt de vengeance, de rancune personnelle. M. Jules Favre demande justice de cette imputation qui l'atteint dans son honneur de fonctionnaire public et d'homme privé. Voilà le procès dont, d'après la législation nouvelle, la cour d'assises a eu à connaître; il n'y a pas autre chose. Personne n'osera nier qu'il y ait eu un certain courage de la part de l'ex-ministre du gouvernement de la défense nationale à persévérer dans sa plainte, le plaignant étant fonctionnaire public, ce qui donne au prévenu le droit de faire la preuve des faits diffamatoires. Il était de

toute évidence que ce dernier, pour établir que M. Jules Favre l'avait fait arrêter par rancune, étalerait complaisamment les causes probables de la rancune, et de là devait sortir la divulgation publique des révélations éditées par le *Vengeur*, le journal de M. Millière.

M. Jules Favre a persisté et le procès a eu lieu, vous le savez déjà. Je ne sais pas, en vérité, à quoi peuvent conduire les inimitiés personnelles étayées des inimitiés politiques; aussi je suis sorti de la cour d'assises mercredi dernier sous le poids d'une tristesse profonde. Je ne connais M. Jules Favre que pour l'avoir entendu plaider, et je sais de sa vie publique ce que sait tout le monde : au palais, sa loyauté et son désintéressement n'ont jamais été l'objet d'un doute; ceux de ses confrères, à quelque opinion qu'ils appartiennent, qui ont avec lui des rapports plus intimes, affirment qu'il est simple et affable. Il faut le connaître, disent-ils, tout à fait ou pas du tout. Cela doit être vrai.

Le scandale dont il était menacé, le scandale déjà édité par le *Vengeur*, se résume en ceci : M. Jules Favre a déclaré sur les registres de l'état civil, comme ses enfants légitimes, les enfants nés de lui et d'une femme mariée. Il ne m'appartient pas d'apprécier la faute qu'il a commise; mais je puis bien indiquer que le gros mot de *faussaire*, moralement, et surtout juridiquement, n'avait rien à faire là. Et pour la faute, quelle expiation! J'en prendrais à témoins tous les curieux qui encombraient la cour d'assises et qui ont entendu cet homme de soixante ans faire cette confession douloureuse.

Oui, ce fut terriblement triste; mais, malgré cela, il ne faut plus dire que M. Jules Favre a eu tort de faire ce procès. Mon affaire, à moi, c'est de ne pas souffrir qu'on ait dit : « Il y a un ministre français assez peu soucieux de ses devoirs pour avoir fait servir sa puissance à satisfaire ses rancunes! » Voilà la raison que M. Jules Favre a donnée lui-même, et celle là servit bien suffisante. Il y en a une autre, non moins puissante au point de vue personnel : la faute, si grave qu'elle soit, se trouve au moins dérogée de tous les accessoires aggravants dont elle restait enveloppée, par suite du demi-mystère qui planait sur elle; il ne sera plus question du moins de cupidité ni de captation.

Les documents et les témoignages produits devant le jury ont établi que M. Laluyé a été arrêté sans la participation de M. Jules Favre, qu'il avait eu antérieurement des relations avec M. Millière, rédacteur du *Vengeur* et, depuis, membre de la Commune. M. Laluyé a reçu les confidences de son ami intime M. Jules Favre; il est devenu son ennemi à la suite d'un procès, et il a abusé des confidences de l'ami pour diffamer son adversaire en mur mitoyen. Déclaré coupable par le jury, il a été condamné à un an de prison.

Il nous faut maintenant retourner à Versailles et vous parler de Cavalier, dit *Pipe-en-bois*, et du jugement de Rossel, le délégué à la guerre de la Commune.

Pipe-en-bois a eu sa célébrité il y a quelques années. Le bruit public en avait fait l'organisateur de la chute d'une comédie représentée au Théâtre-Français, et qui avait pour titre : *Henriette Maréchal*. Voyez comme il est souvent injuste ce « bruit public », l'accusé Cavalier a fait affirmer par son défenseur qu'il n'avait même pas assisté à la tumultueuse première représentation de la pièce! Quant au sobriquet, il s'explique suffisamment par le visage de Cavalier, visage heurté et que l'on croirait taillé au couteau dans un bloc de bois par une main d'écolier sculpteur. Sous cette figure bizarre, il y a pourtant un homme intelligent, instruit, ancien élève de l'école polytechnique, ingénieur civil, marié, père de famille et bien connu pour sa douceur. Je le vois toujours, appelé comme témoin devant la haute Cour séant à Tours, se trouver mal d'émotion à la vue des conseillers en robe rouge! Sous la Commune, il a accepté des fonctions publiques, il dirigeait le service des voies et promenades. Le ministère public lui reprochait d'avoir fait des perquisitions et, chose plus grave, d'avoir mis son matériel et son personnel au service des barricades des derniers jours. Le 3^e conseil de guerre l'a condamné à la déportation dans une enceinte fortifiée.

Le lendemain venait l'affaire de Rossel, un jeune homme de 27 ans, capitaine du génie depuis 3 ans, et qui, à la nouvelle du mouvement insurrectionnel du 18 mars, a écrit au ministre qu'il donnait sa démission et qu'il prenait parti pour les insurgés. Tout le monde sait quel a été le rôle de Rossel pendant la Commune; chef d'état-major de Cluseret, puis ministre de la guerre, il a présidé les cours martiales et il a organisé la défense. Il a pour lui d'être resté en quelque sorte isolé des membres de la Commune, du comité de salut public et de s'être retiré le 10 mai.

Des officiers de tout grade, des généraux sont venus à l'audience témoigner en sa faveur; ils ont déclaré que ce jeune officier, exalté jusqu'au délire par son patriotisme, n'avait vu dans l'insurrection qu'une chose : la rupture de la paix et la reprise des hostilités contre les prussiens.

Nous avons ensuite entendu une très-éloquente plaidoirie du défenseur de Rossel, M^e Albert Joly, du barreau de Versailles!... Vains efforts! c'est la peine capitale qui a été prononcée par le 3^e conseil de guerre.

PETIT JEAN.

P. S. — M^e Joly s'était pourvu en cassation pour Rossel. Le conseil a prié, dit-on, M^e Joly, par l'intermédiaire du commissaire de la République, le commandant Gaveau, de ne pas donner suite à ce pourvoi; le conseil tout entier, à ce qu'on espère, devant signer le recours en grâce.

L'INSURRECTION ALGÉRIENNE

C'est en Kabylie principalement que l'insurrection arabe a été la plus difficile à réduire. La configuration montagneuse du pays, l'énergie physique et morale des indigènes ont multiplié les obstacles et fortifié la résistance.

Notre armée d'Afrique s'est acquittée avec honneur de la tâche ardue que lui impose l'intérêt de la mère patrie.

Le général Lacroix, commandant la division de Constantine, a commencé le 6 août ses opérations contre ce qu'on appelle la petite Kabylie, territoire compris entre Constantine et Djidjelli et qui s'étend des montagnes intérieures du Djurdjura à la mer.

L'insurrection s'étendait jusqu'à Mila. Il était temps d'agir et d'agir vigoureusement. Voulant frapper de terreur les populations révoltées, le général Lacroix se transporta au milieu de la tribu de Zouara qui ne se pressait pas de faire sa soumission.

A la nouvelle de ces rigueurs, les Ouled-Asker de Djidjeli et les Beni-Khattad d'El-Mila, représentant les principaux groupes de la Kabylie orientale vinrent au quartier général, situé à Fedj-Beïnen, demander l'aman.

Mohamed-ben-Fila occupait, avec 4,200 insurgés environ, les villages des Beni-Ourtiar et des Ouled-Rabah, situés sur l'Oued-Itterra. Les colonnes françaises furent dirigées contre ce parti insurrectionnel, qu'elles rejetèrent sur la rivière, acculèrent au rocher de Sidi-Marouf, et dont elles firent un large massacre.

Après ce combat, le général Lacroix se dirigea sur Fedj-el-Arba. Toutes les tribus de l'est du cercle de Djidjelli, les Beni-Amran, les Ouled-bel-Afou, les Beni-Afer et les Djimla-Beni-Ider s'empressèrent de venir faire acte de soumission, soit dans le camp français, soit dans la ville de Djidjelli.

Les Beni-Kettab n'attendirent pas l'entrée de nos troupes sur leur territoire pour se rendre à discrétion. Le général Lacroix, qui était arrivé à El-Aroussa, exigea leur désarmement, celui des tribus d'El-Miliah et de Djidjelli.

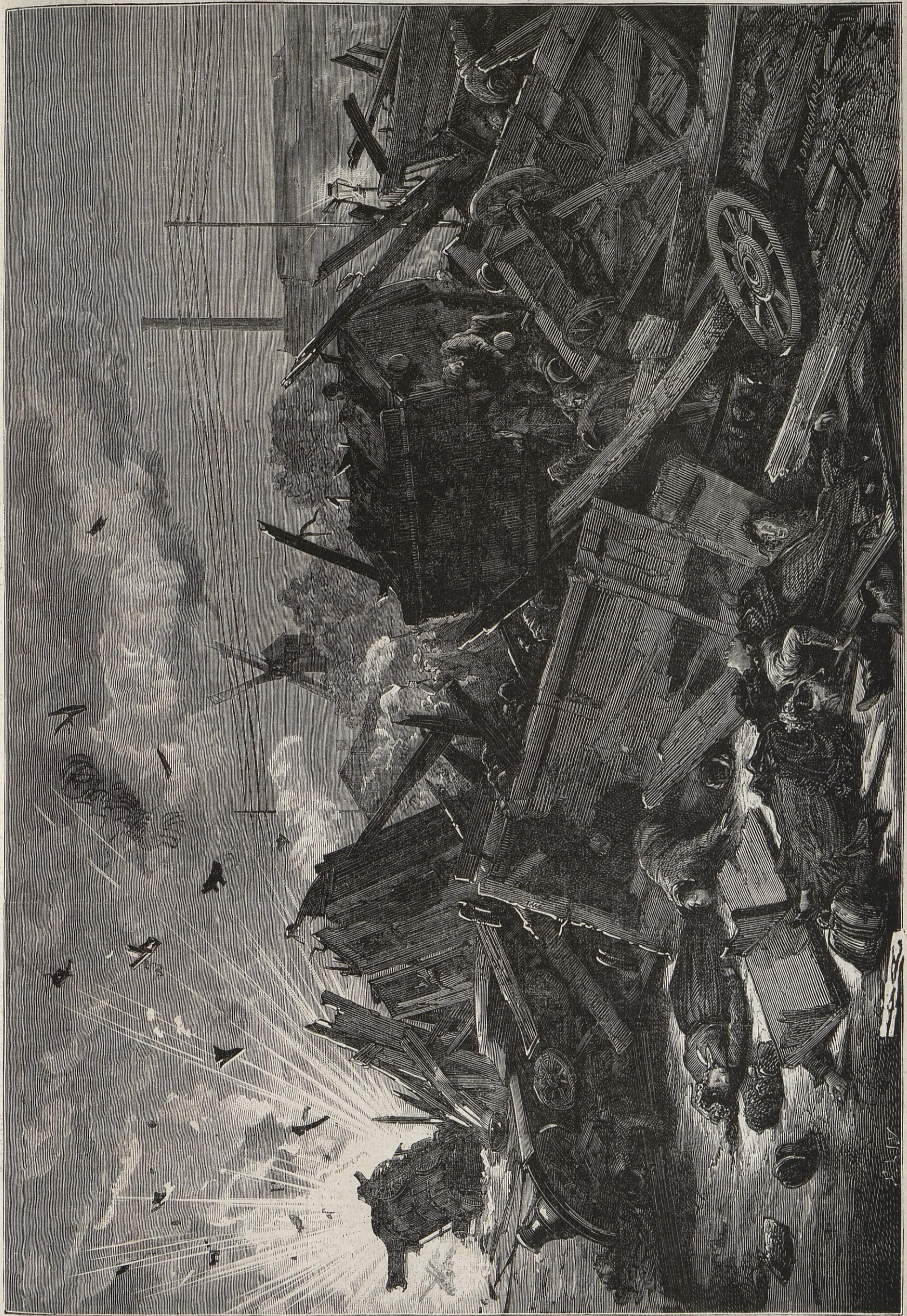
Au camp d'El-Makra, le 24 août, les deux schérifs de la Kabylie orientale, Mohamed-ben-Fiala et El-Haoussine-ben-Ahmed-Moula-Chekfa, abandonnés de tous leurs partisans, se présentèrent aux avant-postes pour se rendre à merci.

A El-Miliah, le général Lacroix reçut cent douze mille francs de contributions de guerre, huit cent quarante fusils, cent quarante-six otages, et tous les mulets appartenant aux indigènes de cette région.

Les vastes étendues de terrain comprises entre



ALGERIE. — Combat de Tizi Ouzou. — Colonel Pourchaud de la colonne Lallemand. — A droite El Ghaougla en feu. — (D'après le croquis de M. Mâterre du 1er chasseur d'Afrique.)



Catastrophe de Seclin, près Lille (4 septembre 1871). — (Dessin de M. Lix, d'après une lithographie de M. E. Boldouic.)

ALGERIE. — Combat de Tizi Ouzou. — Colonel Pourchaud de la colonne Lallemand. — A droite El Chaouglia en feu. — (D'après le croquis de M. Materre du 1er chasseur d'Afrique.)

Mila et El Aroussa seront mises sous séquestre ainsi que les biens, meubles et immeubles des chefs révoltés.

Sauf trois tribus du cercle de Collo, la petite Kabylie était complètement soumise à la date du 23 août. Les commandements administratifs se réorganisaient et les indigènes reprenaient leurs travaux.

Ceux qui sont accusés d'avoir incendié les forêts étaient activement poursuivis et on en tenait déjà cinq des plus compromis avec les deux chérifs Ben Fiala et Mopla Chekfa, coupables du même crime.

A l'heure qu'il est, 5 septembre, les insurgés du cercle de Collo doivent être réduits, car une dépêche de Bône, en date du 29 août, annonce que le général Lacroix était sur les rives de l'Oued-Zouhr d'où il devait passer dans le cercle de Djidjelli pour réduire le Babor agité encore par Si El Korichi ben Si Sadoun.

Cela fait toutes les tribus de la petite Kabylie de Collo à Mila, au Babor et à Ziama seront rentrées dans le devoir et on pourra sérieusement s'occuper de réparer les désastres éprouvés par nos colons.

Dans quelques jours, l'insurrection algérienne, espérons-le, ne sera plus que le souvenir d'une épreuve nouvelle ajoutées à celles que nous avons déjà supportées.

M. V.

L'ACCIDENT DE SÉCLIN

La semaine dernière, une terrible collision a eu lieu sur la ligne de Paris à Lille.

Le train omnibus avait quitté la station de Douai avec un retard de quarante-neuf minutes, et, poursuivant sa route vers la gare de Lille, était suivi par le train express, que l'administration ne songea pas à arrêter dans la gare de Douai. Ce dernier arriva à la gare de Séclin avant que le train omnibus, qui le précédait, eût le temps de se garer complètement sur une des voies latérales.

Par suite des manœuvres nécessaires à ce changement de rails, le train 29 se trouvait placé obliquement en travers de la voie sur laquelle le train express arrivait à toute vapeur. Un choc épouvantable se produisit, dans lequel le train omnibus fut horriblement disloqué et eut trois wagons pulvérisés par la locomotive de l'express. Dans le choc, l'essieu d'un des wagons broyés fut brisé et tordu, et vint, en se relevant, éventrer la locomotive, inondant les malheureux qui se trouvaient aux alentours, et qui n'avaient pas été atteints par elle, de vapeur et d'eau bouillante.

Quand, le premier moment de stupeur passé, on songea à venir au secours des infortunées victimes qui gémissaient sous les décombres, le spectacle le plus horrible et le plus atroce vint s'offrir aux yeux des sauveteurs. Parmi les débris, on n'apercevait qu'un monceau informe de membres écrasés, disloqués, broyés, ne gardant plus rien de la forme humaine, de cadavres horriblement bûchés, de malheureux prêts à rendre l'âme, et qui, inondés par ces flots d'eau et de vapeur, se tordaient avec des cris lamentables, affolés par la plus atroce douleur que l'organisme humain puisse endurer : brûlés vivants.

On parvint cependant à se faire jour parmi tous les débris; et c'est alors seulement qu'on put apprécier l'importance du désastre: quatre voyageurs avaient été tués sur le coup (depuis ce moment, cinq autres ont aussi succombé), soixante-quinze étaient grièvement blessés; nous ne parlons pas des contusionnés. Quarante-trois sont encore dans les hôpitaux.

Plusieurs médecins se trouvaient dans les deux trains, parmi lesquels nous citerons MM. les docteurs Follet, Hallez, qui se trouvaient dans un des wagons atteints par la locomotive et n'échappèrent à la mort que par miracle, ainsi que MM. Dautricourt, Mannoury, Castelain père et fils; ils purent, autant que possible, donner les soins les plus indispensables aux victimes que l'on relevait.

Rien ne saurait exprimer l'horreur et l'effroi de cette scène lamentable, telle que nous l'ont peinte les récits des voyageurs.

Les blessés et les morts étaient, à mesure qu'on les relevait à la lueur douteuse des falots, transportés et couchés côte à côte sur le talus qui borde la voie.

Les cadavres étaient affreusement mutilés, les visages, brûlés par la vapeur, semblaient recouverts d'un masque de sang; les blessés hurlaient, épuisés par la douleur et ceux qui avaient échappé à la mort couraient, s'appelant et se comptant dans l'ombre.

M. le maire de Séclin, les adjoints, M. Couvreur, médecin en chef de l'hôpital, son collègue, M. Hu, des ecclésiastiques, des habitants accoururent bientôt sur les lieux et donnèrent les premiers soins aux blessés, parmi lesquels se trouve M. Raimbeaux.

On les transporta avec beaucoup de ménagement à l'hôpital, au milieu d'une population consternée et extrêmement empressée.

Après s'être occupé des victimes, M. le maire, auquel tout le monde rend hommage pour le dévouement parfait qu'il a montré, s'occupa des voyageurs encore sous le coup d'une impression qui, croyons-nous, ne s'effacera que difficilement de leur mémoire. Il mit à leur disposition toutes les voitures disponibles dans la ville, et c'est ainsi que bon nombre de voyageurs purent rentrer à Lille dans la nuit.

Toutes les malheureuses victimes, au nombre de cent environ, sont gravement atteintes par de cuisantes brûlures à la tête et aux mains. Leurs visages sont cachés par un masque de gaz couvrant leurs blessures, il est fort difficile même de les reconnaître.

Le service médical est renforcé par les aides de l'hôpital Saint-Sauveur et des sœurs de charité; mais, la chaleur provoquant une irritation rapide des plaies, la plupart deviennent dangereuses.

On cite parmi les morts MM. Carpentier, Hennion, Vanderøgen, Goubesville, Vasseur, Lefebvre-Samain, Corberie, Guynet, et MM^{mes} Delemer et Raoul.

Mercrèdi, une foule émue et recueillie les accompagnait à leur dernière demeure. On remarquait dans le cortège funèbre le général commandant la division, le préfet du Nord, le général de brigade, les membres du parquet et les administrateurs de la Compagnie du Nord; des cuirassiers, des artilleurs et un détachement d'infanterie formaient la haie.

Quatre jours après, le frère Evergile et M. Dupuis succombaient à leurs blessures.

MAXIME VAUVERT.

PARIS CAPITALE ARTISTIQUE

Paris en ce moment a deux appréhensions, dont l'une au moins devrait lui être épargnée : il craint de ne plus être la capitale politique, et peut-être se consolerait-il de cette dépossession, s'il n'était pas également menacé de perdre son titre de capitale artistique. La France a laissé provisoirement d'autres gloires plus sérieuses, qui étaient les siennes, passer à des mains étrangères, mais si son renom militaire est momentanément éclipsé, si nous sommes loin du rang que nous occupions en Europe avant la découverte de la république de droit divin, il y a une gloire plus modeste que personne ne songeait à nous contester : quand on parlait du théâtre en général, le premier nom qui venait aux lèvres, c'était Paris! Où trouver ailleurs un pareil ensemble de prestiges, un aussi riche épanouissement de la flore dramatique? Que d'expressions grandioses ou charmantes de l'art : l'Opéra, le Théâtre-Français, l'Odéon, l'Opéra-Comique, les Italiens, le Théâtre-Lyrique! sans parler des scènes qui appartiennent à l'industrie libre, maisons de plaisance à côté des palais officiels, et où la littérature et la musique ne trouvaient pas de moindres honneurs. Etre reçu le même soir par le génie de Fossini, de Mozart, d'Hérold et de Molière, l'esprit de Dumas fils et d'Emile Augier, quelle série d'enchantements! Londres compte beaucoup de théâtres, mais il s'en faut de plus de cent lieues que le mouvement dramatique ait chez nos

voisins cet élat et cette originalité; la comédie nationale, la musique nationale demeurent toujours en blanc sur les scènes britanniques, pendant que notre théâtre est l'histoire vivante de notre société. Le *Pré-aux-Clercs*, c'est un délicieux tableau du seizième siècle; le *Mariage d'Olympe*, c'est une peinture superbe des mœurs contemporaines; l'Allemagne et l'Italie, ces deux sœurs nouvelles — depuis les alliances, sont brillamment distancées par les scènes parisiennes; la Russie fait venir de chez nous ses primeurs dramatiques. Paris, qui a maintenant tant d'infériorités à se faire pardonner, restait du moins la ville privilégiée pour toutes les conquêtes théâtrales.

Eh bien, c'est ce dernier avantage qu'il s'agirait de lui enlever : on prétend réduire la liste civile de cette reine de l'art. Elle avait une couronne d'or, on voudrait qu'elle se contentât d'une couronne d'argent doré; sa somptueuse demeure du nouvel Opéra l'attend impatiente; on rêve de l'y voir entrer, se réduisant au train d'une petite bourgeoise. On ne se demande pas si avec ce régime restreint elle peut soutenir sa splendeur traditionnelle et faire vivre l'immense personnel qui ne dépend que d'elle; on a prononcé tout haut le nom magique d'économies : c'est la *Sésame* qui ferait fermer toutes les portes, et jamais ce vieux proverbe de nos pères, qui passaient cependant pour moins prodigues que nous, ne recevrait une plus désolante application : *les bons marchés ruinent*. Ne ressemblons pas à l'homme qui reculait devant la dépense de grains pour ensemencher son champ. Dans le champ artistique, semez hardiment des louis, il y poussera des pièces de cent francs.

Songez à la bonne et saine dépense qu'entraîne un spectacle couru à l'Opéra, par exemple! Que de gens fait vivre dans une journée ce simple mot mis sur une affiche : *les Huguenots!* que de travail utile représente ce plaisir qui ne vous paraît que mondain! Ce que vous donnez sous une forme, vous rentrez sous vingt autres. Vous ne donnez pas, vous prêtez. En supposant que vous fassiez un sacrifice, n'y a-t-il pas un devoir d'amour-propre bien entendu à ne pas laisser déchoir ce Paris, de qui d'autres capitales guettent si voluptueusement la décadence? Allez-vous laisser partir ces artistes qui sont l'honneur de notre école et que des pays moins riches savent au moins ne pas marchander? La France, réduite au second rôle, entend-elle se contenter des doublures? Je dis la France, car il n'est question de Paris dans cette fixation de la capitale qu'au point de vue du domicile légal. C'est bien Paris qui possède les scènes subventionnées par l'Etat; mais toute la France vient jouir à Paris de la création de ces œuvres, qui alimentent ensuite le répertoire des théâtres de province. Ce grand monument inachevé, autour duquel erre mélancoliquement son architecte, qui, lui aussi, attend le *couronnement de l'édifice*, le nouvel Opéra n'est pas seulement fait pour Paris, il est dédié à la France entière. Les grandes scènes parisiennes, c'est ce qu'on pourrait appeler les *scènes-mères*; être jaloux d'elles, équivaudrait à cette inconséquence : un fleuve jaloux de sa source. La décentralisation politique peut être une vérité. Je crois, quant à moi, que ce n'est qu'une conception de la mauvaise humeur, de la décentralisation artistique, ce serait la plus stérile des chimères.

Le projet de loi ne frapperait point d'ailleurs également les théâtres légitimes, — car il y a le théâtre naturel et le théâtre légitime, — qui avaient si justement leur dotation inscrite au budget; mais il en est un particulièrement qui serait presque totalement sacrifié, c'est le théâtre du genre national par excellence, l'Opéra-Comique; des deux cent quarante mille francs qu'il recevait de l'Etat depuis 1832, il serait question de rayer d'un trait de plume cent quarante mille francs; ce serait l'atteindre dans ses conditions de vitalité que de le mettre à la demi-ration; il ne lui serait permis que de s'entr'ouvrir; or, je crois qu'on ne serait point désavoué par Alfred de Musset en disant : *il faut qu'un théâtre soit ouvert ou fermé*.

Je répétais tout à l'heure cette locution classique à propos de l'Opéra-Comique : *genre national par excellence*; elle pourra faire sourire les amateurs qui tiennent en mépris le *Domino noir* et la *Dame Blanche*; elle fera peut-être réfléchir ceux qui voudront se

rendre compte des états de service de cette scène de genre : les plaisanteries sont bien faciles contre ce répertoire aimable, qui a cependant moins de rides que d'autres répertoires solennels; et nous étonnons peut-être les chambellans du progrès en leur disant que le *Maçon* d'Auber est moins suranné que le second acte de *Robert le Diable*; mais nous n'avons pas ici à nous livrer à des discussions d'esthétique; qu'on veuille bien seulement se rappeler ceci :

C'est à l'Opéra-Comique que la musique française doit son émancipation de l'étranger, sa personnalité et son progrès réel. Tandis que l'Opéra se roidissait dans des formes guindées qui gênaient son essor, l'Opéra-Comique, vêtu à la légère, trouvait le mouvement, la vie, le pittoresque : il créait la musique nationale, non pas, comme on pourrait le croire, ce ramage pincé et guilleret, qu'on a cru si longtemps être le génie musical des Français, mais toute une succession d'œuvres naïves, touchantes, hardies, familières, poétiques, qu'on accuse toujours, reproche flatteur, de sortir de leur cadre imaginaire; on feint parfois en jouant sur le mot, avec la grâce d'un burgrave qui se remettrait au cerceau, de regarder le genre de l'Opéra-Comique comme un genre *balard*, fait pour les sujets *troubadour*. *Bâtard* si l'on veut; en tout cas, ses succès sont singulièrement légitimés! *Dessus de Pendule*, si l'on y tient, que *Zampa*, le *Pré-aux-Clercs*, l'*Ambassadrice*, *Lalla-Rouck*, *Gilles Ravisseur*, *Galathée*; mais ces dessus de pendule ne dépareraient pas l'appartement d'un grand seigneur; pour une douzaine d'ouvrages démodés qui jettent une ombre de fané dans cette corbeille de chefs-d'œuvre, faut-il donc affubler pour toujours le théâtre de Grétri, de Méhul, de Boieldieu, d'Auber, d'Hérold, de Félicien David, et de tant d'autres, de cette tunique abricot que Nicolo lui fit porter un instant? Autant juger la comédie française sur les *Étourdis* d'Andrieux, ou sur le *Coriolan* de Laharpe.

On nous assure que, dans certains parages ministériels, on ne trouve pas le genre de l'opéra-comique un genre assez élevé; et je le demande, quelles conditions de l'art le plus élevé manquent au *Pré-aux-Clercs*, un conte de Mérimée en musique? Où trouverez-vous une grâce plus délicate que dans *Lalla-Rouck*, ce poème noté, fine élégie qui contraste d'une façon si piquante avec la jovialité des *Rendez-vous Bourgeois*? Car, à l'Opéra-Comique, théâtre d'ordre, le lyrisme et la prose ont toujours fait bon ménage. Ne soyons pas injustes pour ce genre si varié, si souple et si libre, qui a commencé par l'ariette et qui se continue par la rêverie : notre école a, depuis, manifesté ailleurs des tendances plus hautes. *Faust*, *Roméo et Juliette*, la *Statue*, accusent un anoblissement dans l'œuvre de genre; mais n'imitons pas ces parvenus qui renient leurs parents; nous sommes presque des gentilshommes en musique, grâce à Gounod et à sa suite, mais nous n'en avons pas moins eu pour père ce petit bourgeois, plein de sévérité et de bonhomie qu'on appelle l'opéra-comique et qui à notre berceau, fredonnait le *Déserteur* et *Ma Tante Aurore*.

Je ne vois plus figurer dans le groupe de nos scènes d'Etat le nom du Théâtre-Lyrique : ce serait là une lacune des plus regrettables; le Théâtre-Lyrique est un précieux intermédiaire entre l'Opéra-Comique et l'Opéra; de plus, c'est la pépinière indiquée des jeunes talents; c'est là qu'on peut essayer ses forces pour le grand opéra; ne pas le conserver, c'est priver l'Opéra de son réservoir naturel.

L'Etat agirait en bon père de famille si, au lieu de penser à diminuer les subventions consacrées, il rendait au contraire la vie plus facile aux théâtres qui sont l'honneur de Paris. Je me bornerai à réclamer à l'Assemblée nationale, ce qu'elle préfère elle-même, le *statu quo*. Mon ami M. Charles Morisset me pardonnera d'avoir légèrement empiété sur ses attributions : il fallait traverser son domaine pour arriver à ce terrain tout de finances; j'espère que sa courtoisie ne me déclarera pas procès-verbal.

Une dernière considération; on avait prétendu que Paris, corrigé par les dures leçons de l'expérience, ne demandait pas mieux que de devenir plus grave et plus soucieux de l'art élevé; je crains bien que la vérité ne soit du côté des moralistes, qui s'écrient : « Rien n'est changé en France, il n'y a que deux provinces de moins; comme le

chien de l'écriture, Paris retourne à son vomissement. »

Il est certain que, si on laissait les choses aller leur cours, il n'y aurait plus dans le Paris dramatique que trois puissances, l'opérette, la féerie et le café chantant; on dirait que ce peuple, jadis si épicurien dans ses voluptés intellectuelles, a maintenant la nostalgie de l'abrutissement; et c'est ce moment de décadence qu'on choisirait pour amoindrir ce qu'on pourrait appeler le petit royaume du plaisir décent!

Vous trouvez donc qu'il n'y a pas sur le boulevard assez de refrains malpropres, et de regards provocants? Je demande qu'on réserve un asile aux familles qui désirent passer une soirée de délassement sans être persécutées par le cancan vocal ou physique; et, dans cette ère d'indulgence, où l'on ne condamne qu'à une peine un peu plus forte que pour défaut de balayage les gens qui jettent à bas les monuments sacrés de notre histoire, je veux plaider la cause d'une humble femme qui a le malheur de ne pas être une pétroleuse : je demande grâce pour la *Dame-Blanche*.

XAVIER AUBRYET.

MONUMENT

ÉLEVÉ DANS LE CIMETIÈRE DE METZ

La grande désolée de la Moselle, la cité qui ne veut pas être consolée du malheur qui l'a faite se livrer sans être attaquée, la ville forte que son inexpugnabilité avait fait surnommer *la Pucelle*, Metz n'a pas voulu laisser passer l'anniversaire de nos plus cruels désastres sans rendre un dernier hommage aux soldats tombés sous ses murailles pour la défense de la patrie.

Le 7 septembre, une triste et imposante cérémonie se célébrait dans la basilique tendue de noir où s'élevait, au milieu de la nef, un catafalque chargé de couronnes. L'office des morts a été dit par M. le chanoine de Turmel, fils d'un ancien maire de Metz, et Mgr Du Pont des Loges a procédé à l'absoute. Plusieurs discours ont été prononcés qui ont vivement ému l'assistance, et les sentiments patriotiques des Messins ont été dignement interprétés par M. Bezançon, maire de Metz, qui a terminé son allocution par ces paroles : « Si dans ce monde meilleur où règne le droit et non la force, votre pensée se reporte vers nous, vous pourrez dire à juste titre : « Si nous avons arrosé de notre sang cette terre, si éminemment française, du moins les Messins qui survivent et leurs derniers neveux conserveront pieusement, avec cette énergie qui leur est propre, le culte des souvenirs. »

Ces dignes paroles, les Prussiens qui tiennent Metz par droit de corruption plus que par droit de vaillance, ont dû les entendre et les commenter. Elles sont pour eux le programme des sentiments que les populations annexées par la force professent pour leurs vainqueurs. Qu'ils en fassent leur profit, car nous nous les rappellerons jusqu'au jour de la revendication.

Après la cérémonie célébrée à la cathédrale, la population entière s'est portée au cimetière où a été élevé le monument commémoratif consacré par la ville de Metz à la mémoire des soldats français.

Ce monument, de 12 mètres de hauteur, se compose d'un soubassement surmonté d'une haute pyramide couronnée d'une urne cinéraire.

Sur les quatre faces sont sculptées les armes de la ville et le socle porte les quatre inscriptions suivantes :

METZ,

aux soldats français morts dans ses murs

pour la patrie;

A la mémoire

de 7,203 soldats français

morts dans les ambulances de Metz.

Sur le côté droit, on lit :

Borny 14 août 1870

Gravelotte 16 août 1870

Saint-Privat 18 août 1870

Sur le côté gauche :

Servigny 31 août 1870

Peltre 27 septembre 1870

Ladonchamps 7 octobre 1870

Plusieurs autres inscriptions empruntées aux orateurs sacrés, sont gravées sur la pyramide dont la vue est destinée à rappeler aux Messins que l'occupation prussienne n'est qu'un temps d'épreuves, que le patriotisme français s'impose le devoir de faire finir au plus tôt.

M. V.

LE BAIN DES PRISONNIERS

DE L'ORANGERIE

Le sort des prisonniers de l'Orangerie s'est amélioré depuis quelque temps d'une façon sensible. A mesure que leur nombre diminue par la délivrance des innocents compromis et le transfert des plus coupables, on a pu aménager plus commodément les sombres caves et donner un peu plus de latitude aux prévenus. Un des soulagements les plus appréciés de ces derniers temps, ce sont les bains froids où on les a conduits, dans le canal qui fait face au palais de Trianon. Notre dessin représente une de ces baignades, partie de plaisir. N'oublions pas que les gendarmes sont de piquet à l'entour, et, qu'à moins d'un plongeon indéfini, on ne saurait se soustraire à eux. Je ne crois pas qu'aucun prisonnier l'emploie.

M. V.

METZ

Nous n'avons pu traiter en leur temps, faute de communications et par conséquent d'informations précises, les événements militaires qui se sont accomplis sous Metz, et qui ont eu cependant une si grande importance historique.

Nous avons donc pensé que, au moment où l'on revient sur ces faits pour rechercher la part de responsabilité qui incombe aux chefs de l'armée du Rhin, nos lecteurs nous sauraient gré de combler cette lacune.

Cela nous est d'autant plus facile que l'un de nos dessinateurs, M. Desroches Valnay, qui suivait les opérations militaires, a dû subir le sort de l'armée, est resté enfermé dans Metz pendant le siège, et en a rapporté les documents les plus précis, dessinés au moment même où les événements s'accomplissaient.

Nous commençons aujourd'hui par la bataille de Borny, qui n'a pas été sans gloire pour nos armes et que M. Spoll, bloqué également à Metz et témoin de l'action, se charge d'expliquer avec les impressions du moment.

Nous continuerons cette série qui, pour être rétrospective, n'en est pas moins extrêmement intéressante, et nous compléterons ainsi notre histoire de la campagne 1870-1871, dont les premiers volumes ont eu tant de succès.

BATAILLE DE BORNY

On ne connaît que très-imparfaitement en France les événements qui ont précédé et accompagné l'investissement de Metz, dont la capitulation a été, en quelque sorte, le point de départ de tous les maux qui sont venus fondre sur notre pays.

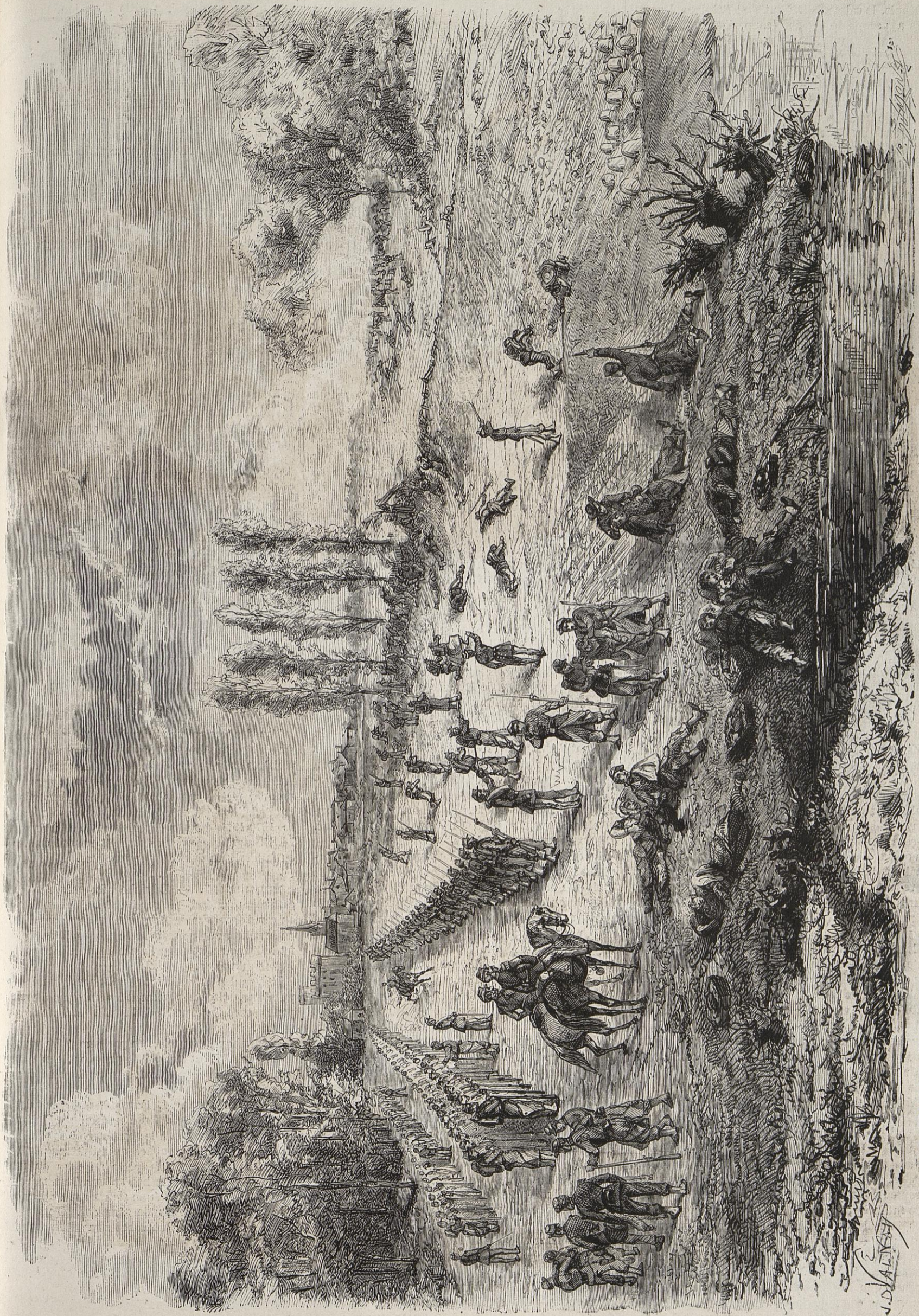
Cette ignorance tient à plusieurs causes : d'abord à l'investissement lui-même qui ne permettait aux nouvelles d'arriver à Paris que par les correspondances des journaux étrangers, plus ou moins intéressés à altérer la vérité; puis aux brochures publiées par des personnages qui ont joué un rôle trop important dans ces événements pour les juger avec une complète impartialité; enfin à l'indifférence momentanée du public parisien, qui a manqué faire une révolution le 31 octobre, en apprenant la reddition de Metz, et qui, depuis, trop occupé de ses propres affaires, n'a plus accordé qu'une attention distraite



METZ. — Bénédiction du monument élevé au cimetière à la mémoire des 7000 français morts à Metz.
(D'après le croquis de M. Cuny.)



VERSAILLES. — Les prisonniers de l'Orangerie au bain dans le canal voisin de Trianon.
(D'après le croquis de M. Lhuillier.)



LES COMBATS SOUS METZ. — Bataille de Borny. — Les Prussiens sortant du bois de Colombey attaquent nos avant-postes. — (D'après nature, par M. Desroches Valnay.)

J.D. VALNAY

à celles qui ne le touchaient pas immédiatement.

Depuis, le calme relatif qui s'est fait dans les esprits a permis de jeter un coup d'œil rétrospectif sur les causes multiples de notre défaite. Tout est remis en question, et un jour ou l'autre nos généraux doivent être appelés à la barre de l'Assemblée pour y rendre compte de leur conduite. Comme le commandant d'un navire échappé au naufrage est tenu de le faire, tous les militaires qui ont rendu des places fortes, sont obligés par les lois militaires en vigueur, de se justifier devant des tribunaux spéciaux et un regain d'intérêt s'attache dès à présent au récit de nos revers.

Il y a aussi dans cette douloureuse récapitulation quelque chose qui flatte notre orgueil national ; à mesure que l'on revient sur le passé on s'aperçoit que si notre armée a été victime de l'impéritie de ses chefs, si d'énormes fautes ont été commises, en revanche, il s'est trouvé des généraux habiles, qui s'ils eussent été investis du commandement suprême eussent, sinon traversé le Rhin, au moins arrêté l'ennemi sur notre territoire et changé peut-être la face des événements. On s'aperçoit aussi de ce que leurs victoires ont coûté aux Prussiens de la bravoure et du dévouement de nos officiers et de nos soldats.

C'est ainsi qu'à Metz, où nous étions renfermés, nous avons pu constater que les prétendus succès, dont nos ennemis rendaient grâce au dieu des armées, étaient, pour la plupart, des victoires pour nous, dont on ne sut ou ne voulut pas profiter ; et que, lorsque nous dûmes reculer, ce ne fut jamais sans avoir infligé à l'ennemi des pertes tellement considérables, qu'il n'avait réellement pas de motifs bien sérieux pour chanter des *Te Deum*.

L'investissement de la place, qui ne fut un fait accompli que le 18 août, avait commencé en réalité le 14, avec le mouvement des divers corps de l'armée prussienne qui avaient opéré leur jonction après la retraite de Forbach.

Le 10, il avait été décidé dans un conseil de guerre, tenu à Pange, que l'armée française passerait sur la rive gauche de la Moselle et se dirigerait sur Verdun, où se trouvaient d'immenses approvisionnements de toute sorte. Le succès de ce mouvement était subordonné à la promptitude avec laquelle il serait exécuté, car une partie de l'armée ennemie, qui s'était engagée dans la vallée de la Mance, et une autre qui s'approchait de Briey, menaçant de nous couper la route de Verdun, il s'agissait, en conséquence, de gagner les Prussiens de vitesse.

Nommé le 12 août par décret impérial au commandement en chef de l'armée du Rhin, le maréchal Bazaine avait été de fait remplacé le 10 dans le commandement du 3^e corps par le général Decaen, ex-commandant de la cinquième division et l'un de nos officiers généraux les plus énergiques et les plus capables. Le 11, au lieu de hâter son mouvement de retraite, le maréchal s'établit, après quelques heures de marche, un peu en arrière de la ligne de Coincy, Montoy, Noisseville et Servigny, comme s'il voulait offrir la bataille.

Toute la journée du 12 se passa ainsi dans l'attente ; posté avec notre confrère d'Herbinville dans le grenier d'une ferme, nous observâmes et attendîmes plusieurs heures, brûlant d'impatience, prêtant l'oreille au moindre bruit, mais l'ennemi, qui n'était pas en force, — nous l'avons su depuis, — ne se souciait pas d'attaquer, et le soir nous dûmes continuer notre mouvement de retraite, après avoir perdu vingt-quatre heures.

Le lendemain, on bivaquait presque sur les glacis de Metz ; nouveau temps d'arrêt. La journée fut employée à remplacer les munitions avariées et à incorporer des réserves qui rejoignaient leurs corps, connaissant à peine le maniement du chassepot.

Enfin l'ordre fut donné vers le soir, pour le lendemain, de traverser la Moselle et de se diriger sur la route de Verdun.

Ce fut le 2^e corps qui commença ce mouvement dans la nuit du 14, à trois heures du matin. La 2^e division — de Laveaucoupet — en avait été détachée pour occuper les forts de Metz. Les troupes ne pouvant traverser la Moselle que sur deux ponts, pendant que les bagages et autres *impedimenta* encombraient ceux de la ville, la retraite s'exécutait avec une telle lenteur, que le 3^e corps ne put suivre

que dans le milieu de la journée ; déjà sa dernière brigade se préparait à suivre le mouvement, lorsque les Prussiens, que nos reconnaissances du matin n'avaient point signalés sortirent brusquement du bois de Colombey, et attaquèrent nos avant-postes, sur lesquels ils dirigèrent un feu de mitraille très-nourri.

Par cette attaque, l'ennemi, croyait-on, tentait de prendre la ville par surprise.

Mais, en réalité, son but était tout autre, car il s'agissait pour lui de donner au prince Frédéric-Charles le temps d'opérer son mouvement tournant sur Pont-à-Mousson.

Si les Prussiens, qui étaient cependant bien renseignés, eussent possédé des documents plus complets sur les positions et les mouvements des troupes françaises, leur projet eût probablement réussi dans son entier.

Leur attaque eut cependant ce résultat d'arrêter le mouvement des 3^e et 4^e corps, et d'empêcher le général Frossard de se jeter sur Pont-à-Mousson que traversait un corps prussien, sur la route de Cheminot et des Menils.

Les premiers obus prussiens tombèrent sur l'arrière-garde du 4^e corps, formée par la division Grenier, mais ce fut le 41^e de ligne, appartenant au 3^e corps, qui se trouva le premier engagé, non loin du village de Borny, avec les troupes ennemies qui sortaient du bois de Colombey. Le 41^e se replia d'abord devant cette attaque imprévue, mais ramené en avant, il se déploya en tirailleurs, soutenu par les 17^e et 44^e de ligne, et par le 13^e bataillon de chasseurs. La 1^{re} division restant en observation.

D'autre part, sur la gauche du 3^e corps, la brigade de Bellecourt (1^{re} de la 2^e division du 4^e corps), composée du 5^e bataillon de chasseurs, des 13^e et 13^e de ligne, revint au pas de course prendre position sur les hauteurs qui commandent le ravin de Nouilly, en avant du bois de Mey. On établit des batteries de mitrailleuses en face du bois de Colombey, et d'autres batteries, de la division Rose, à l'extrême gauche, de façon à battre le vallon de Nouilly et à commander le terrain qui s'étend jusqu'à Servigny.

A peine la brigade Bellecourt avait-elle pris position, que des masses profondes d'infanterie prussienne débouchèrent de la route de Bouzonville, s'avancant par ce même vallon de Nouilly, précédées de tirailleurs qui s'abritaient dans les vignes.

Cette colonne fut reçue par un feu très-vif du 5^e bataillon de chasseurs et du 13^e de ligne déployés en tirailleurs et appuyés par les mitrailleuses du 4^e corps. Presque en même temps l'artillerie prussienne établie à Servigny lança une grêle d'obus sur ce corps, dont l'artillerie de campagne, qui arrivait seulement en ligne, riposta vigoureusement. Dès lors l'engagement devint général.

La division Cisse arriva sur ces entrefaites, gravissant les pentes de Saint-Julien, pour remplacer la division Grenier, et le 20^e bataillon de chasseurs de la 1^{re} brigade s'élança avec impétuosité sur le bois de Mey, considéré par les Prussiens comme la clef de la position et vers lequel se portait leur principal effort. Plusieurs fois le bois fut pris et repris, non sans de grandes pertes de part et d'autre, le 64^e de ligne eut surtout à souffrir.

Cependant la nuit arrivait et la lutte menaçait de se prolonger sans que l'ennemi parvint à forcer nos lignes. Ce fut alors qu'une partie du 3^e corps qui, dès les premiers coups de canon, avait fait volte face et repris ses positions du matin, entra en ligne à son tour et repoussa vivement la gauche des Prussiens qui battirent en retraite, ce qu'ils ne firent pas sans mettre le feu à plusieurs maisons des villages de Servigny et de Mey. Ils furent aussi délogés de Mercy-le-Haut et de Mercy-lez-Metz, que le fort de Queuleu canonna vigoureusement.

Cette journée fut un succès pour nos armes, cependant, dans leur rapport officiel, les Prussiens affectèrent de considérer comme une éclatante victoire la bataille de Borny qui fut, en réalité, une défaite pour eux. Ce qu'il y a d'évident, c'est que nous bivaquâmes sur le champ de bataille ; et cependant le roi de Prusse envoya à Berlin la dépêche suivante :

« Combat victorieux à Borny-sous-Metz ; les Français sont refoulés derrière cette ville. Je me rends sur le champ de bataille. » GUILLAUME. »

Le seul avantage dont puissent se targuer les Allemands, c'est d'avoir retardé d'un jour la marche de notre armée.

Quoiqu'il en soit, le maréchal Bazaine ne profita point de sa victoire, et donna l'ordre dans la nuit de poursuivre la retraite. Était-il mal renseigné sur les forces de l'ennemi, ou avait-il déjà quelque intention secrète, c'est ce que l'on n'a jamais bien su.

L'empereur parut néanmoins enchanté de ce succès qui rendait quelque confiance aux troupes, et il en complimenta chaleureusement le maréchal Bazaine.

Nos pertes étaient moindres, il est vrai, que celles de l'ennemi, qui perdit près de 10 000 hommes ; nous eûmes environ 3,000 tués ou blessés. Le colonel Fournier du 44^e de ligne fut tué, et les généraux Castagny et Decaen furent blessés. Ce dernier, atteint au genou, continua, bien que blessé, de diriger son corps ; trois quarts d'heure plus tard, son cheval était tué, et, dans sa chute, froissait cruellement le général, qu'on dut emporter du champ de bataille.

Le général Decaen mourut dans les premiers jours de l'investissement, moins, croyons nous, des suites de sa blessure que de sa douloureuse indignation de la tournure que prenaient nos affaires. Ce fut une grande perte pour l'armée, car le commandant du 3^e corps était l'un des généraux les plus instruits et les plus énergiques que nous possédions, un véritable homme de guerre, ayant le jugement sûr et le coup d'œil rapide. Or, ses pareils étaient en petit nombre.

Témoin cette parole que l'on prête au prince Frédéric Charles.

Le jour de l'enterrement du général, suivant le règlement, tous les chefs de corps suivaient son cercueil.

On vint avertir le prince et lui demander s'il ne serait pas à propos d'attaquer nos soldats privés de leurs généraux :

— Gardez-vous-en bien, dit-il, ils nous battaient.

E. A. SPOLL.

L'EXPLOSION DE LAON

Tous les journaux ont dernièrement rendu compte du service funèbre fait à Laon en mémoire des sinistres événements de cette dernière année.

Il nous a paru bon de donner à cette occasion le premier récit exact qui ait été fait de l'explosion de la citadelle ; il est extrait des *Ephémérides de la guerre de 1870-1871*, dans le département de l'Aisne, par M. Édouard Fleury, un excellent recueil comme il en faudrait un dans chaque province.

MERCREDI 7. — Dépêche du ministre de la guerre au général Thérémis, lui donnant l'ordre, en cas d'approche de l'ennemi en force supérieure, de se retirer sur Soissons avec les mobiles. Le préfet la lit au maire en présence de plusieurs conseillers municipaux.

La population, qui vit en permanence sur la place publique, discute vivement les moyens à prendre pour assurer la sécurité de la ville vis-à-vis de la citadelle.

A cinq heures du soir, un parlementaire prussien se présente. Il est congédié, parce qu'il n'a pas le grade nécessaire pour traiter avec le général commandant de la place.

Après son départ, M. Ferrand, qui vient donner des explications à la foule réunie sur la place, l'exhorte au calme et à la confiance. Le préfet, par une dépêche du 7, annonce au ministre que le parlementaire a sommé la place au nom du roi de Prusse qui a quitté Rethel aujourd'hui même au matin. L'avant-garde d'une armée qui se dirige sur Laon est aux environs de Sissonne. C'est à cette avant-garde qu'appartenaient les cavaliers repoussés hier.

JEUDI 8. — 500 hussards prussiens logent à Berry-au-Bac.

La réponse du ministre à la dépêche du préfet du 6, n'est pas arrivée. La population de Laon l'attend

avec anxiété. Le conseil municipal, suivi d'un certain nombre de citoyens, se rend à la préfecture pour savoir si l'on y a reçu cette réponse et quel parti sera pris définitivement.

On croit voir des préparatifs de départ. Une voiture est attelée; on dit qu'une autre est commandée chez un loueur. Dans la foule, on commente ardemment ces apprêts de départ et on crie qu'il faut empêcher le préfet de quitter la ville après l'avoir mise dans l'embarras. Plusieurs citoyens pénètrent dans le cabinet du préfet avec la municipalité. Scène très-vive. On reproche au préfet de vouloir s'en aller, mais on l'en empêchera. M. Ferrand proteste avec force contre cette accusation, contre cette calomnie; il s'est engagé à rester, il restera. Un peu plus tard, il fait annoncer, à son de tambour et par toute la ville, que, loin de vouloir quitter Laon, il y restera avec M^{me} Ferrand jusqu'au dernier moment.

Après le départ des citoyens, explications de la plus extrême vivacité entre les conseillers municipaux et le préfet, auquel un d'eux reproche d'avoir toujours induit en erreur le Gouvernement sur la possibilité de défendre la ville, quand il savait aussi bien que tout le monde qu'elle n'était nullement en état de résister, et quand on s'exposait à la compromettre ainsi publiquement et aux yeux du pays.

Plus tard, dans le sein du conseil municipal, cette discussion se renouvelle avec la même violence, quand le préfet se rend à l'hôtel-de-ville, où l'on prend la résolution d'envoyer une commission auprès du Gouvernement pour lui fournir des renseignements sur la vraie situation de la ville.

A cinq heures du soir, arrivée du colonel comte von Asvensleben comme parlementaire. Il entre en ville les yeux bandés et est conduit à la citadelle où il somme le général Thérémim de rendre la place, lui annonçant qu'en cas de refus la ville de Laon sera bombardée. Il lui annonce aussi l'arrivée d'une armée entière qui marche sur la ville. En quittant la citadelle, le parlementaire est mandé à l'hôtel-de-ville où il fait les mêmes déclarations.

Envoi par le maire au ministère de la guerre d'une « dépêche ainsi conçue: «L'armée du grand-duc de Mecklembourg entoure Laon et somme la place de se rendre. Si la reddition n'est pas effectuée demain avant dix heures du matin, Laon subira le sort de Strasbourg.»

Le soir, la foule s'amasse sur la place. Elle se porte à l'hôtel du *Chevreuil* où dîne le général Thérémim. Quelques citoyens pénètrent jusqu'à lui et lui demandent ce qu'il a décidé de faire. En bon militaire, le général répond qu'il n'a qu'à exécuter les ordres du ministre de la guerre. La foule s'irrite et déclare qu'elle ne laissera pas le général sortir; mais elle se calme sous la parole conciliante de M. Vinchon, maire, qui lit la dépêche envoyée par lui tout à l'heure au général Leflo pour lui faire connaître l'ultimatum prussien et l'impossibilité de la résistance. Ramenés au sentiment de la raison, les citoyens se retirent, et fort avant dans la nuit, arrive cette dépêche du ministre de la guerre « au commandant de Laon et aux conseillers municipaux: Agissez devant la sommation selon les nécessités de la situation. Pour copie conforme, le chef de station, T. Chalenton.»

Le général et le préfet rédigent de concert un projet de capitulation, que le maire de Laon a vu entre les mains du préfet, mais dont personne jusqu'ici ne connaît encore les termes.

A Soissons, on reçoit des renseignements précis sur le corps d'armée qui menace cette ville. C'est celui du Prince héritier, que précèdent deux divisions de la landwehr, en tout 43,000 à 50,000 hommes qui, réunis à Soissons, doivent poursuivre leur route par Villers-Cotterets et Crépy-en-Valois.

Dix uhlans paraissent à Château-Thierry qu'ils traversent au pas et où ils font quelques réquisitions; puis ils repartent pour Montmirail, en annonçant l'approche de toute l'armée.

Chéry-lès-Rozoy a un camp prussien, d'où les réquisitions s'exercent en grand et avec exigence à Montcornet, Dizy-le-Gros, Vigneux, Hargigny, Bray, etc. Vervins n'a encore vu aucun ennemi et restera terre française et libre jusqu'à la veille de la paix.

VENDREDI 9 SEPTEMBRE. — De grand matin, les

habitants apprennent les derniers événements de la nuit, c'est-à-dire, la réponse du Gouvernement et la décision du général Thérémim. La garde nationale rapporte ses armes à l'hôtel-de-ville.

A neuf heures, M. de Chézelles, chef du bataillon de mobiles de Laon, part pour Eppes, chargé par le général Thérémim de régler avec le duc de Mecklembourg les conditions de la capitulation de Laon.

A onze heures, retour du commandant de Chézelles annonçant que tout est réglé et que l'armée prussienne est en marche sur Laon.

A midi, par une pluie battante, arrivée des premières troupes ennemies. Le duc de Mecklembourg et son état-major pénètrent en ville au son de la musique, et se rendent à la citadelle où ils font leur entrée.

Aux termes de la capitulation, les mobiles, laissés libres sur parole de ne pas servir contre l'Allemagne pendant la durée de la guerre, après avoir déposé leurs armes, défilaient et sortaient de la citadelle.

Le duc et le général causaient auprès de la table où ils allaient signer la capitulation.

Une effroyable détonation se fait entendre. C'est la poudrière qui saute. L'explosion renverse tout, anéantissant le magasin à poudre, éventrant la caserne, ruinant tout un quartier de la ville et une partie du faubourg de Vaux, portant la mort et les blessures au milieu des Français et des Prussiens.

Le duc de Mecklembourg reçoit des contusions à la jambe, le général Thérémim deux graves blessures à la tête. Dix officiers de mobiles sont tués sur place, et neuf blessés plus ou moins sérieusement, l'un d'eux mortellement. Plus de deux cents mobiles sont écrasés sous les décombres où ils périssent; cent cinquante de leurs camarades sont atteints par les pierres. Dans la rue du Cloître, plusieurs personnes sont frappées et blessées dans leurs maisons, et une femme est écrasée à Vaux.

Du côté des Prussiens, un capitaine d'artillerie et trente-deux sous-officiers et soldats périrent là, tandis que huit officiers et soixante-trois sous-officiers et soldats étaient blessés.

En résumé, on évalue à quatre cent soixante environ le nombre des victimes, trois cent soixante parmi les Français et quatre-vingt-dix à cent parmi les ennemis.

Quand on revient de la stupéfaction première, on assiste à une scène terrible. Les Prussiens fusillent les mobiles qui fuient, et ils les poursuivent par les rues et jusque dans les maisons. Sur la place, un poste qui stationne auprès de l'Hôtel-de-Ville arrête les citoyens qui regagnent à la hâte leurs demeures, et croisent la baïonnette, en criant à la trahison.

Le conseil municipal siégeait à l'hôtel-de-ville en ce moment. Le maire, les conseillers sont entourés, menacés par des soldats furieux qui veulent les tuer à coups de baïonnette. Bientôt arrive le duc de Mecklembourg, couvert de poussière ou plutôt de boue liquide, car il pleuvait toujours. Il est furieux. Il menace et parle d'une vengeance dont on se souviendra dans mille ans. M. Vinchon, maire, est assez heureux pour faire accepter ses explications et prouver toute la loyauté de la conduite de la ville.

ÉDOUARD FLEURY.

(La suite au prochain numéro.)

UNE POCHADE DE MEISSONNIER

M. Meissonnier, attiré comme tant de peintres par le trop splendide aspect des ruines intérieures des Tuileries, dont nous avons pu donner une faible idée, a voulu, lui aussi, traduire sa page d'histoire à l'aide de son habile pinceau, et s'est installé pendant plusieurs jours au milieu des décombres du palais. C'est dans un de ses moments perdus que, avisant une guérite devenue inutile, il s'est amusé à tracer sur le bois brut le croquis que nous reproduisons et qu'un amateur a fait couper à son profit pour avoir un original du grand maître. Il nous a semblé curieux de reproduire ce petit panneau à cause des circonstances de son exécution.

M. V.

LE POSTE DE NOTRE-DAME

On n'a pas oublié comment la basilique de Notre-Dame et son trésor échappèrent presque miraculeusement aux pillards et aux incendiaires de mai.

Dans la crainte de nouveaux désastres, le maréchal Mac-Mahon, lors de la chute de la Commune, fit installer un poste dans la nef de gauche, sur la rue du Cloître-Notre-Dame. Ce poste est encore aujourd'hui composé de sept chasseurs à pied, qui sont relevés toutes les vingt-quatre heures. Ils y font chacun une faction de deux heures, sur le palier dominant les sept marches qui conduisent au portail, surmonté d'une statue de la Vierge, aux bras mutilés, et de sept bas-reliefs, pour la plupart, relatifs à la vie de la mère du Christ.

Les soldats n'ont ni corps de garde ni guérite pour s'abriter. Ils passent la nuit sur une tenture étendue

dans le présent aussi bien que dans l'avenir, aux historiens de ces jours terribles.

PRIX DE L'ABONNEMENT :

Un an : 21 fr. — Six mois : 11 fr. — Trois mois : 6 fr.
Un numéro : 35 c. — Dans les gares : 40 c.

LE CHEVALIER BEAU-TEMPS

PAR QUATRELLES

PRÉFACE

PAR ALEXANDRE DUMAS FILS

VIGNETTES

PAR GUSTAVE DORÉ

Un joli volume grand in-8°. — Édition de luxe.

PRIX : 3 FRANCS

En vente chez tous les libraires et au bureau du *Moniteur universel*, 13, quai Voltaire, à Paris.

Pour recevoir ce livre franco par la poste, dans toute la France, adresser 3 fr. en mandat-poste à l'administration du *Moniteur*, 13, quai Voltaire, à Paris.

La librairie Hachette publie un nouveau Guide de M. Adolphe Joanne, appelé à un immense succès, c'est *Paris illustré en 1870*, c'est-à-dire avant les désastres de la guerre étrangère et de la guerre civile (1200 pages à 2 colonnes, 442 gravures, un plan de Paris et 14 autres plans). Prix : 10 fr.

HISTOIRE ILLUSTRÉE DE PARIS

PRISE SUR LE FAIT ET AU JOUR LE JOUR

contenant

LE RÉCIT DE TOUTES LES ÉPREUVES

SUBIES PAR CETTE GRANDE ET MALHEUREUSE CITÉ

LA GUERRE — LE SIÈGE — LA COMMUNE
LES INCENDIES — LA DELIVRANCE

Cette histoire douloureuse est tout entière dans les deux volumes du journal le *Monde illustré*:

2^e semestre de 1870 : DE JUILLET A FIN DÉCEMBRE,
1^{er} semestre de 1871 : DE JANVIER A JUILLET.

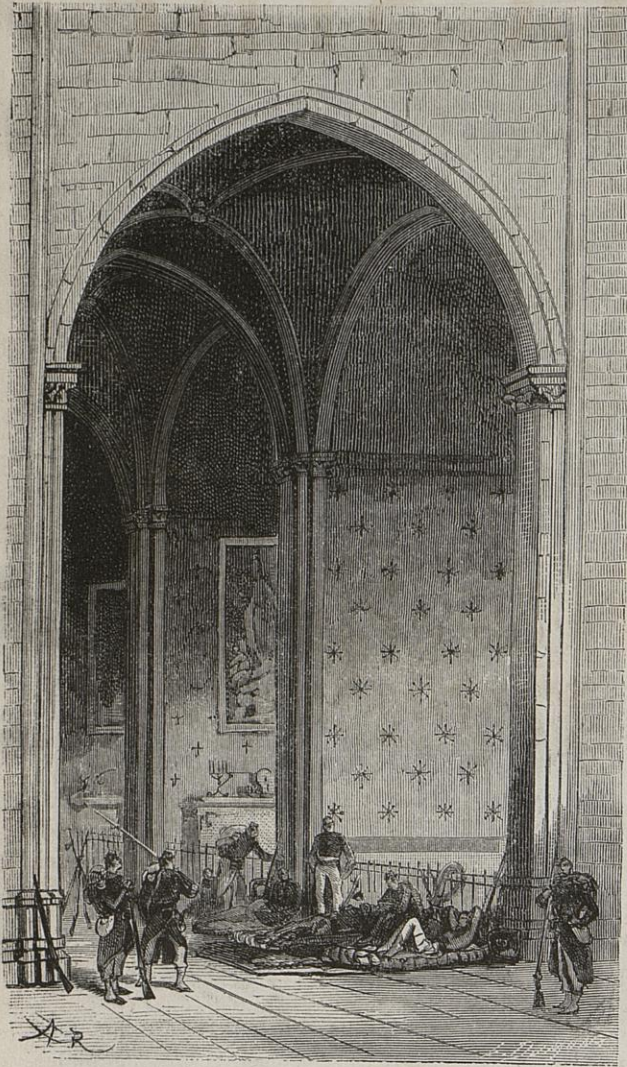
Chacun de ces volumes de 410 pages in-4°, orné de plus de 300 grandes gravures, se vend séparément, broché, 11 fr.

En envoyer le prix en mandat-poste ou à vue sur Paris, à M. Bourdilliat, administrateur du *Monde illustré*.

Pour les recevoir franco à domicile dans toute la France, ajouter 1 franc par volume.

Le *Monde illustré*, malgré les difficultés que lui ont créées l'investissement de Paris et les rigueurs de la Commune, est le seul journal de ce genre qui ait continué sa publication sans amoindrir son format et sans restreindre le nombre de ses dessins. Il les a au contraire augmentés, afin de suivre au jour le jour les événements qui se sont précipités depuis le commencement de la guerre jusqu'à la chute de la Commune. Pour ne rien laisser échapper des formidables événements qui se passaient sous nos yeux, ses courageux collaborateurs se sont plus d'une fois exposés aux balles des Prussiens, ainsi qu'à la périlleuse méfiance des commeneux.

Aussi, la direction du journal peut-elle se flatter d'avoir élevé un monument précieux qui servira,



Poste établi dans les bas-côtés de Notre-Dame depuis l'état de siège. — (D'ap. nat. par M. Robida.)

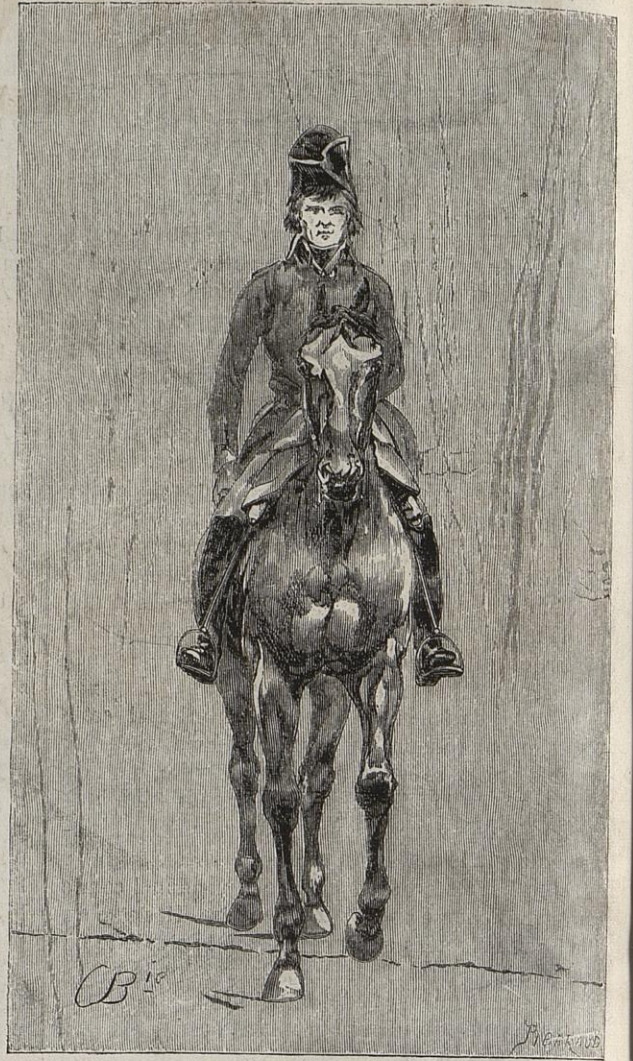
dans la nef; le jour, dans la chapelle ou dans les rues voisines de l'incomparable cathédrale, aux énormes tours, aux galeries à jour, aux soixante arcs-boutants et aux cent vingt faisceaux de colonnettes.

Nous ne savons si le factionnaire, qui se promène lentement devant la double porte qui a remplacé les chefs-d'œuvre en fer ciselé du treizième siècle reste insensible et froid en face du merveilleux monument; mais nous pouvons affirmer que jamais spectacle ne nous causa une aussi profonde impression que ce colosse de pierre aux clochetons élancés se découpant en noir sur un fond d'azur.

En tous cas, les hommes de garde qui voudraient reposer par une de ces après-midi torrides, regretteront les antiques vitraux historiés de cette splendide rosace de 40 pieds de diamètre si stupidement échangés, il y a cent ans, contre d'insignifiantes verrières, sous prétexte de donner du jour aux chapelles, et penseront sans doute que l'obscurité mystérieuse des églises du moyen âge convenait mieux aux solennités du culte catholique.

Il ne fallait rien moins que deux révolutions et une invasion, pour transformer ce coin béni en corps de garde provisoire. Puissent nos soldats regagner bientôt leur caserne Napoléon, où ils trouveront un lit après une campagne de trois cents jours!

M. V.



Croquis de Meissonnier trouvé dans une guérite au milieu des ruines des Tuileries. — (Copié par M. Beauverie.)

LIBRAIRIE E. LACHAUD, ÉDITEUR,
4, place du Théâtre-Français, Paris.

LETTRES TARTARES

PAR JUNIUS

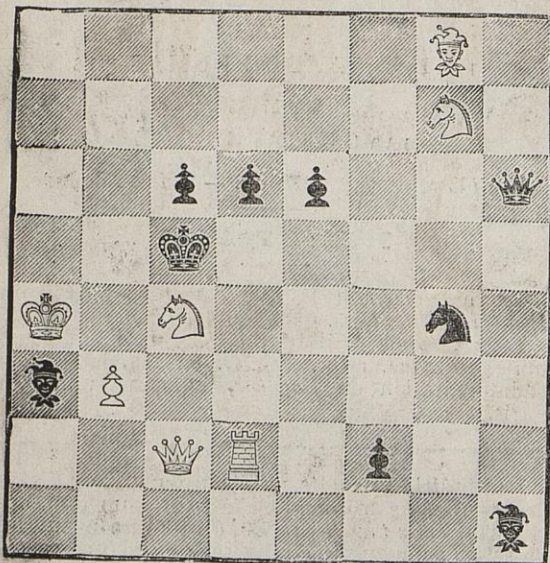
Prix. 3 fr.

Correspondance secrète d'un ambassadeur pour servir à l'histoire du *Second Empire*.

ÉCHECS

PROBLÈME N° 383

COMPOSÉ PAR M. F. HEALEY



Les blancs font mat en trois coups.

Le problème n° 381, qui est très-beau, ayant une double solution, nous prions nos correspondants de rectifier la position de la manière suivante :

Transporter le Fou blanc de 7 R à 7 FD des Blancs. Ajouter un pion noir à 2 TD des Noirs.

Et nous renvoyons la solution de ce problème au prochain numéro.

P. JOURNOUD.

INSTITUTION JAUFFRET

Place Royale, 6, à Paris

ENSEIGNEMENT CLASSIQUE ET SPÉCIAL

RÉPÉTITIONS DU LYCÉE CHARLEMAGNE

PRÉPARATION AUX ÉCOLES DU GOUVERNEMENT

COURS DE RÉVISION POUR LES DEUX BACCALURÉATS (Session de novembre)

L'institution a fait recevoir 332 élèves aux Écoles, de 1843 à 1870 : polytechnique, 86 ; normale, 60 ; militaire de Saint-Cyr, 106 ; centrale, 57 ; etc., et 240 aux baccalauréats de 1837 à 1870.

Pas de vacances cette année.

LE RÉPARATEUR AU QUINQUINA

rend progressivement aux cheveux et à la barbe leur couleur primitive. Envoi 1^o de la broch., 41, r. de Trévise.

CAISSE GÉNÉRALE

pour favoriser le développement du commerce, de l'agriculture et de l'industrie, 56, rue Lafitte, à Paris; PRÊTS ET AVANCES sur titres; PAYEMENT DES COUPONS français et étrangers; ORDRES DE BOURSE, au comptant et à terme; VENTE A CRÉDIT de toutes valeurs cotées à la Bourse de Paris, payables par à-comptes mensuels. — Droit aux tirages, aux chances de remboursement et à la totalité des intérêts, moyennant un minime versement.

(On demande des agents dans toutes les localités.)

LA CAISSE GÉNÉRALE

POUR

FAVORISER LE DÉVELOPPEMENT DU COMMERCE, DE L'AGRICULTURE ET DE L'INDUSTRIE

56, rue Lafitte, à Paris

Prévient sa clientèle qu'elle reçoit seule, dès à présent, sans frais, toute souscription pour le *nouvel emprunt de la ville de Paris*, qui va s'émettre incessamment, et dont la prime varie déjà de 12 à 15 fr. par titre.

Adresser trente fr. par obligation au Directeur, par lettres chargées, mandats-poste, bons sur Paris ou valeurs cotées à la Bourse de Paris.

Toutes les sommes versées sont productives d'un intérêt de 6 p. 100 l'an jusqu'au jour de l'émission. Maison spécialement recommandée.

SURDITÉ, BRUITS DANS LES OREILLES

6,800 malades depuis 15 ans : D^r GUERIN, Rue du Dauphin, 16, en face St-Roch, 1^h à 3^h Traite par corresp. Guide 2 fr.

RÉBUS



EXPLICATION DU DERNIER RÉBUS

Paris sort d'un cauchemar épouvantable.

Ont deviné juste : MM. les habitués du café Cessès, de Pamiers (Ariège).

PARIS. — IMPRIMERIE POUJIN, 13, QUAI VOLTAIRE.